



Etude sur l'égalité femme-homme
en question dans les projets aidés
au titre du FACCA
entre 2016 et 2020

SOMMAIRE

Contextualisation	p.4
I] Le documentaire	p.5
1) Les aides à l'écriture	p.5
2) Les aides au développement	p.6
3) Les aides à la production	p.8
4) Analyse genrée de la collaboration entre réal/prod.	p.10
5) Suivi genré des aides documentaires	p.11
6) Le genre du documentaire, toutes aides confondues	p.12
a] Répartition des réalisateurs/réalisatrices et des producteurs/productrices	p.12
b] Les évolutions globales du genre documentaire	p.13
II] La fiction	p.15
1) Le cinéma	p.15
a] Le court-métrage	p.15
b] Le long-métrage	p.17
- Les aides à l'écriture	p.17
- Les aides au développement	p.18
- Les aides à la production	p.19
- Le genre du long-métrage, toutes les aides réunies	p.23
2) L'audiovisuel	p.25
a] Les aides à l'écriture	p.25
b] Les aides au développement	p.25
c] Les aides à la production	p.26
III] Focus sur l'année 2020	p.27
1) Analyse genrée des équipes techniques et artistiques	p.27
2) Les financements de l'ensemble des projets aidés en production en 2020 au regard genré du couple réalisation/production	p.30

a] Le documentaire	p.32
b] Le court-métrage (fiction et animation)	p.32
c] Le long-métrage (fiction et animation)	p.33
d] La fiction audiovisuelle	p.33
Filmographie thématique	p.34
Conclusion et remerciements	p.35

La Région Bretagne s'est engagée à passer « *de l'égalité de droit(s) à l'égalité de faits* » dans toutes ses politiques. Il s'agit de garantir à chaque femme et à chaque homme l'égalité d'accès aux dispositifs régionaux, de vérifier que ceux-ci ne génèrent pas ou n'ajoutent pas des inégalités entre les femmes et les hommes. Pour ce faire, la Région observe, compte et repère les obstacles éventuels, voire décide d'actions réparatrices positives.

En ce qui concerne le cinéma et l'audiovisuel, la Région Bretagne a rédigé un projet stratégique sur 5 ans, pleinement inscrit dans la philosophie de la Breizh Cop. Ce projet se veut porteur d'exemplarité en termes de réduction de l'empreinte écologique, de respect de l'égalité femme/homme et plus généralement de respect des droits culturels.

Par ailleurs, les aides attribuées au titre du Fonds d'aide à la création et à la production / FACCA le sont dans le cadre d'une convention de coopération avec le CNC dans laquelle il est inscrit que : « *La Région est attentive aux productions s'inscrivant dans une [démarche] d'égalité femmes/hommes. [Celle-ci reste soucieuse que] les œuvres soutenues permettent une plus forte représentation de la diversité notamment de la place des femmes dans la société (film réalisé par une femme, sujet abordé, représentation des personnages féminins).* ».

Depuis 2020, les bilans rendus au CNC doivent en outre permettre d'avoir des éléments genrés sur les demandes et l'octroi des différents soutiens.

En mars 2021, comme suite à une table ronde organisée par Comptoir du Doc lors de l'événement « Doc au féminin », sur la place des réalisatrices dans le documentaire, la Région s'est engagée à produire des données statistiques.

Cette étude est le résultat d'une méthodologie d'observation et de comptage sur les aides votées entre 2016 à 2020, dans le cadre du FACCA, à partir des données disponibles. Cette étude ne prétend donc pas à l'exhaustivité car, pour plusieurs raisons, les données d'intérêt n'étaient pas toutes exploitables ou certaines étaient seulement partielles ou peu représentatives.

Nous n'avons par exemple pas pu exploiter les chiffres relatifs au nombre de dossiers déposés, pour les comparer aux chiffres des dossiers aidés et en tirer des conclusions.

Les deux données principales que l'étude tente de mettre en perspective sont celles liées à la place **des réalisatrices et des productrices dans les projets aidés au titre du FACCA**, en terme de nombres de projets et de montants attribués.

Toutes les aides du FACCA ont été étudiées dans la période 2016 -2020, mise à part celles du FAR/FAB (fonds audiovisuel Breton) soit :

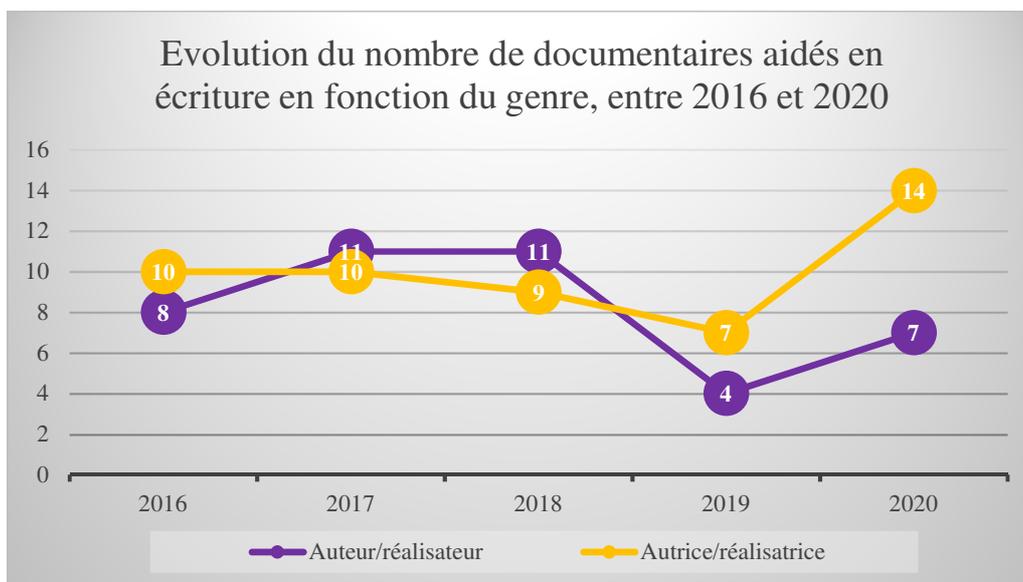
- Les aides à la production du court métrage fiction (dont l'animation, la fiction et les projets expérimentaux)
- Les aides à l'écriture, au développement et à la production du documentaire (TV, court métrage, long métrage)
- Les aides à l'écriture, au développement, et à la production du long métrage
- Les aides à l'écriture, au développement et à la production de la fiction TV (unitaires et séries)

I- Le documentaire

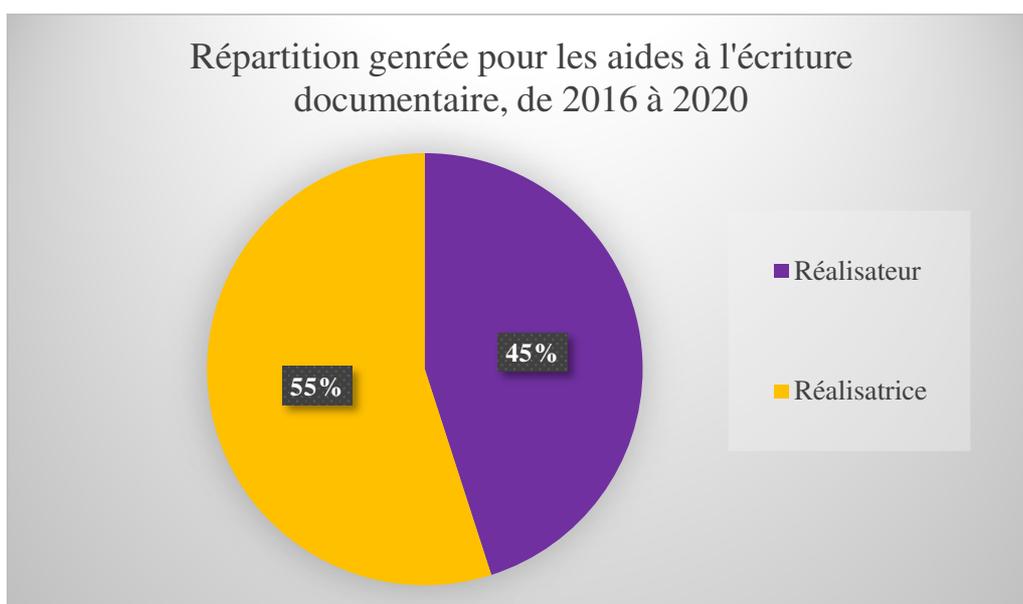
1) Les aides à l'écriture documentaire

Répartition homme/femme chez les auteurs/autrices

De 2016 à 2020, sur 91 films documentaires aidés en écriture, voici l'évolution du nombre d'auteurs/trices - réalisateurs/trices :



De 2016 à 2020, 50 auteur·e·s réalisatrices ont reçu une aide à l'écriture pour un documentaire, contre 41 auteurs-réalisateurs.



Montants demandés et octroyés pour l'écriture d'un documentaire

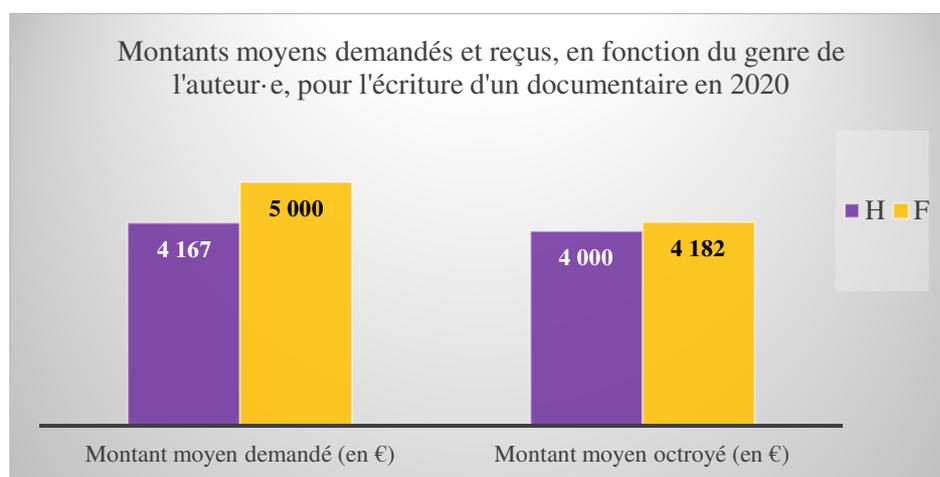
Sur la période de 2016 à 2020, 51 films ont été étudiés dont 28 auteures-réalisatrices, 21 auteurs-réalisateurs et 2 duos mixtes. Il est à noter que seuls les projets de documentaires audiovisuels ont été pris en compte. En effet, au vu des montants distincts, les longs et courts-métrages documentaires ont été mis de côté pour ne pas venir altérer les moyennes.

Aussi, concernant le genre du documentaire, en moyenne, et dans les trois catégories de genre définies, les auteur.e.s demandent et reçoivent un montant égal de 3 000€.

Focus sur l'année 2020

A noter : 17 documentaires ont été pris en compte, dont 11 auteures-réalisatrices et 6 auteurs-réalisateurs

En 2020, les auteures-réalisatrices ont demandé et reçu un montant légèrement supérieur aux hommes auteurs-réalisateurs ; comme le montre ce graphique :



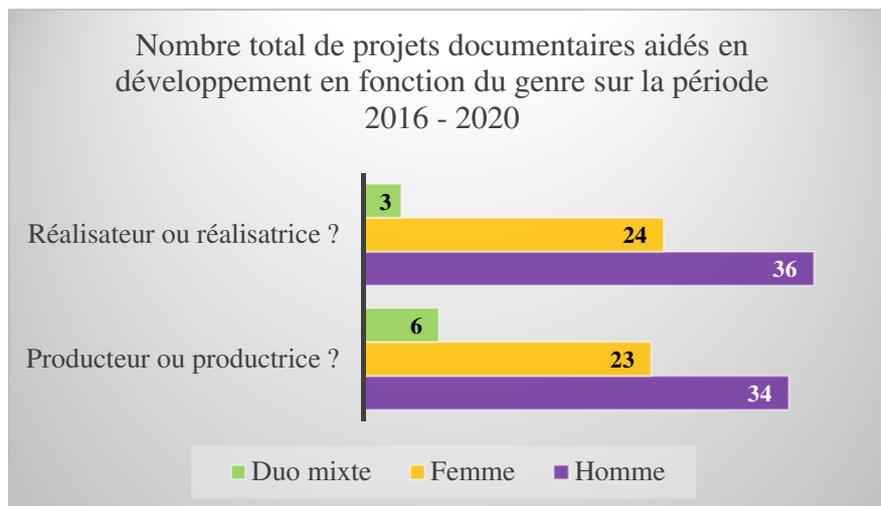
Ce changement est à contextualiser car en 2020, les plafonds de demandes d'aides à l'écriture ont été augmentés à 4 000€ pour les documentaires audiovisuels et à 8 000€ pour les long-métrages documentaires.

2) Les aides au développement documentaire

Répartition réalisateur.trice.s et producteur.trice.s

De 2016 à 2020, sur 63 films documentaires aidés en développement, on constate que la variabilité du nombre de réalisateurs/réalisatrices d'une part, et de producteurs/productrices d'autre part, est à peu près stable et égale.

En moyenne, il y a eu, chaque année, de 2016 à 2020, 7 documentaires au stade de développement portés par des hommes réalisateurs et 5 par des femmes réalisatrices. Les nombres moyens de producteurs/productrices par année sont identiques à ceux des réalisateurs/réalisatrices, c'est-à-dire respectivement 7 et 5.



De 2016 à 2020, 36 documentaires aidés en développement ont été portés par des réalisateurs, contre 24 par des femmes réalisatrices. Le reste des aides concernent les réalisations mixtes. Parallèlement, ces documentaires ont été majoritairement produits par des hommes.

Les financements des documentaires aidés en développement (2016-2020)

57 films ont été pris en compte dont 31 réalisés par des hommes, 23 réalisés par des femmes et 3 réalisations mixtes. Il est à noter que seuls les projets de documentaires audiovisuels ont été étudiés. En effet, au vu de budgets distincts, les longs et courts-métrages documentaires ont été mis de côté pour ne pas venir altérer les moyennes.

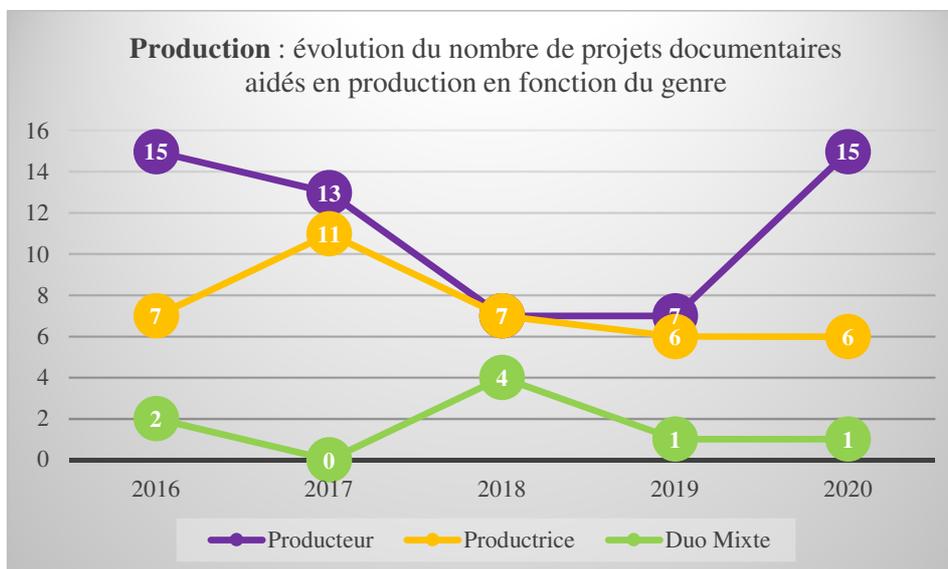
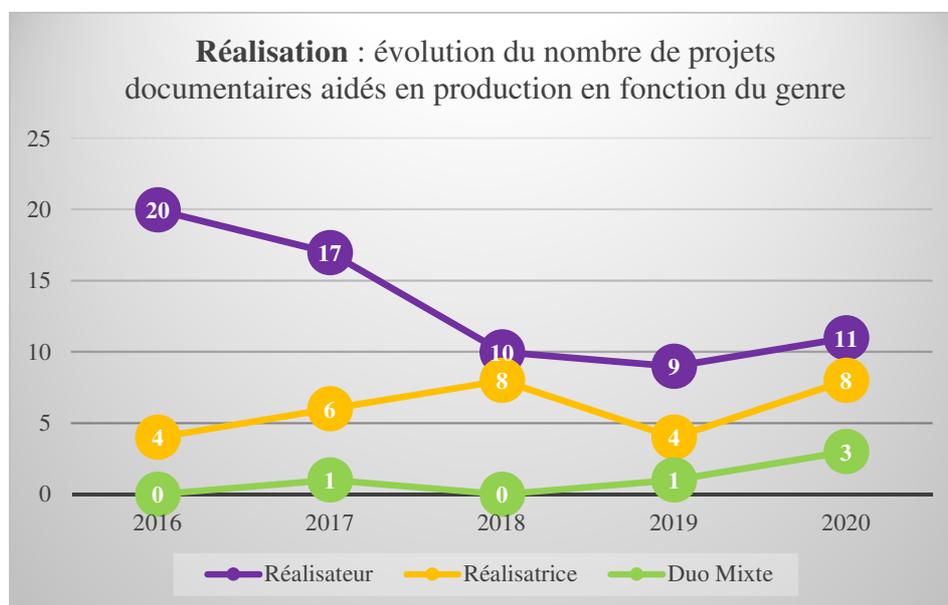
	Montant moyen demandé (en €)	Montant moyen octroyé (en €)	Budget global prévisionnel moyen du film (en €)
Réalisatrice	11 250	8 864	29 021
Réalisateur	11 008	8 806	25 560
Mixte	12 000	9 000	24 890

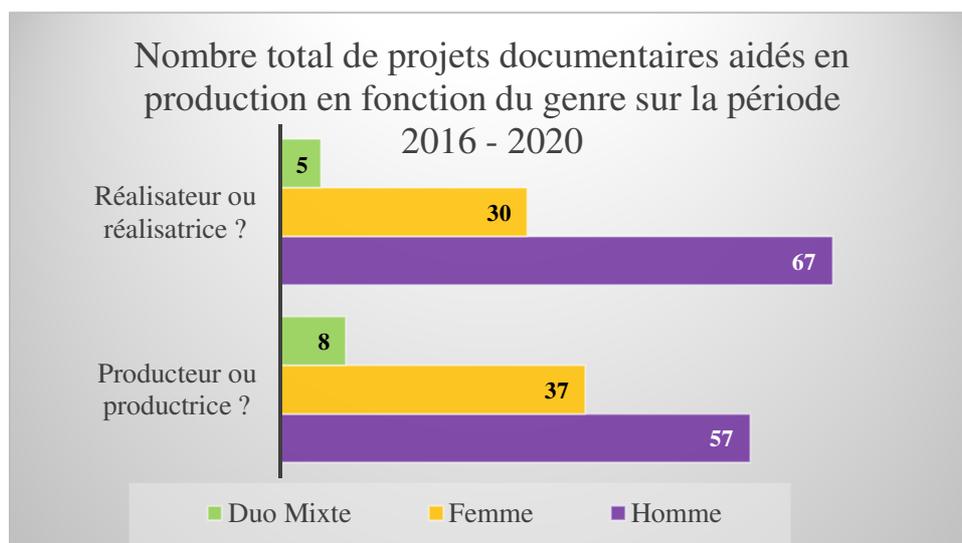
Concernant le documentaire, en moyenne les projets portés soit par des réalisatrices soit par des réalisateurs, sont liés à une demande et à une obtention d'aide au développement à peu près égale. Néanmoins le budget global prévisionnel moyen des femmes réalisatrices est plus élevé.

3] Les aides à la production documentaire

Répartition des réalisateurs/réalisatrices et des producteurs/productrices

De 2016 à 2020, sur 102 documentaires aidés en production, voici l'évolution du nombre de projets en fonction du genre de leur réalisateur ou réalisatrice puis de leur producteur ou productrice :





De 2016 à 2020, parmi 102 documentaires aidés en production, seuls 30% ont été réalisés par des femmes (or coréalisation).

Les femmes réalisatrices et productrices sont sous-représentées par rapport aux hommes, dans les aides à la production documentaire accordées par la Région Bretagne.

Les financements des projets documentaires aidés en production (2016-2020)

Sur 76 films pris en compte, 53 ont été réalisés par des hommes et 23 par des femmes. Il est à noter que seuls les projets de documentaires audiovisuels ont été étudiés. En effet, au vu de budgets distincts, les longs et courts-métrages documentaires ont été mis de côté pour ne pas venir altérer les moyennes.

	Montant moyen demandé (en €)	Montant moyen octroyé (en €)	Budget global prévisionnel moyen du film (en €)
Réalisatrice	28 717	24 326	132 694
Réalisateur	28 575	23 907	139 580
Mixte	35 400	27 800	162 045

Concernant le documentaire, en moyenne, les projets portés par des réalisateurs ou des réalisatrices, sont liés à une demande de subvention à la production à peu près égale.

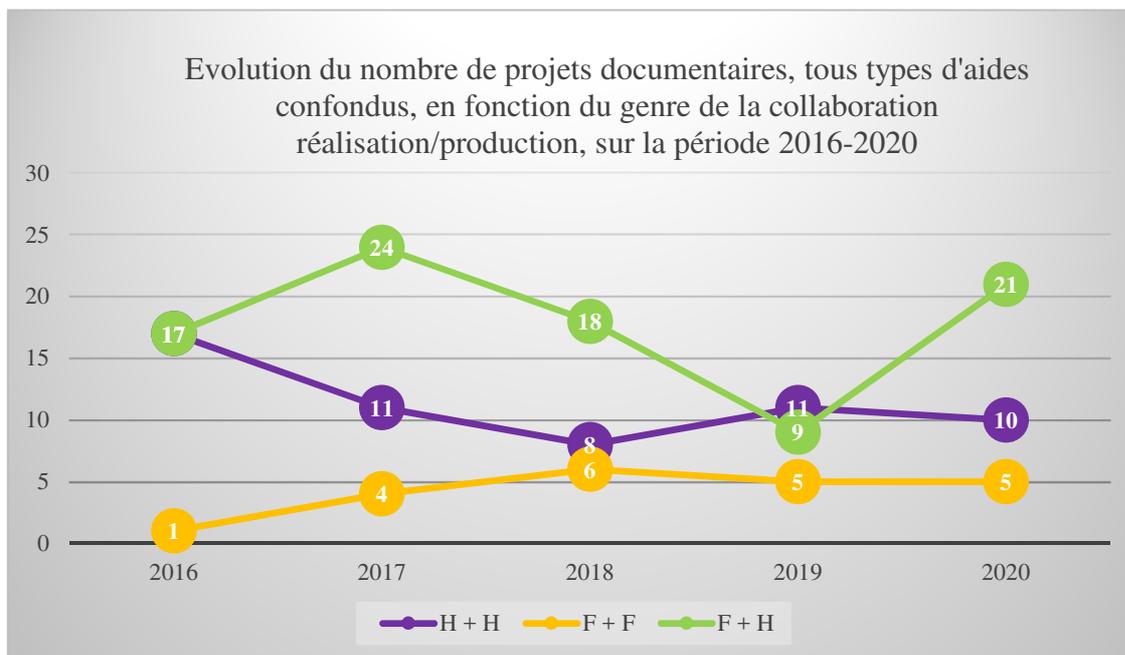
Néanmoins, les projets portés par des femmes réalisatrices reçoivent un montant moyen de quelques centaines d'euros supérieur à celui des hommes. Le budget global prévisionnel moyen des documentaires réalisés par des femmes est un peu moins élevé que celui des projets portés par des hommes.

	Montant moyen demandé (en €)	Montant moyen octroyé (en €)	Budget global prévisionnel moyen (en €)
Productrice	27 969	24 031	130 976
Producteur	30 613	25 000	150 339
Mixte	29 500	23 833	130 593

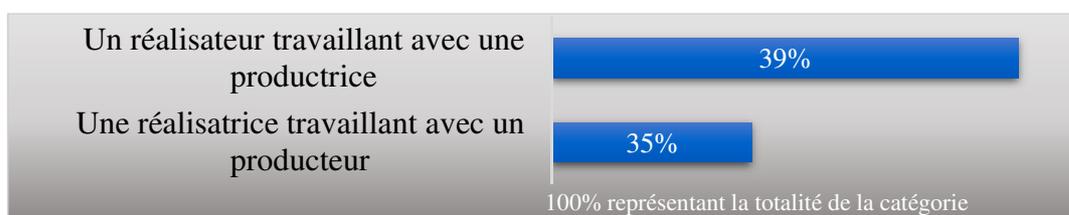
En moyenne les producteurs demandent des aides à la production plus élevées que les productrices. Néanmoins, qu'il s'agisse d'un producteur ou bien d'une productrice, les projets reçoivent en moyenne une aide à la production à peu près égale. Le budget global prévisionnel moyen des documentaires produits par des femmes est moins élevé que ceux produits par des hommes.

4] Analyse genrée de la collaboration entre réalisateurs/réalisatrices et producteurs/productrice

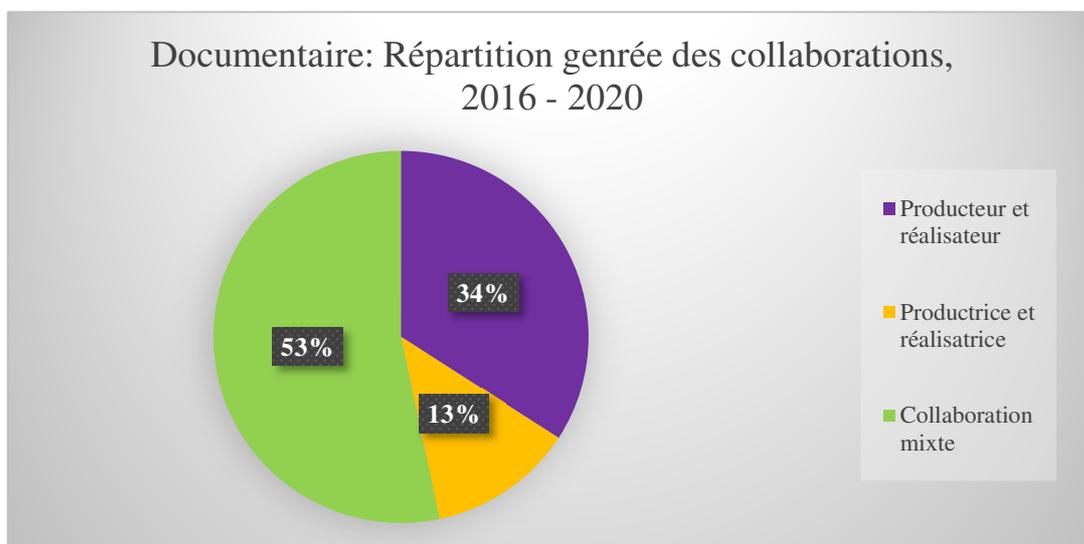
Ce graphique évolutif nous permet de constater que sur toute la période 2016-2020, la principale forme de collaboration est mixte, le duo le plus représenté étant un réalisateur collaborant avec une productrice.



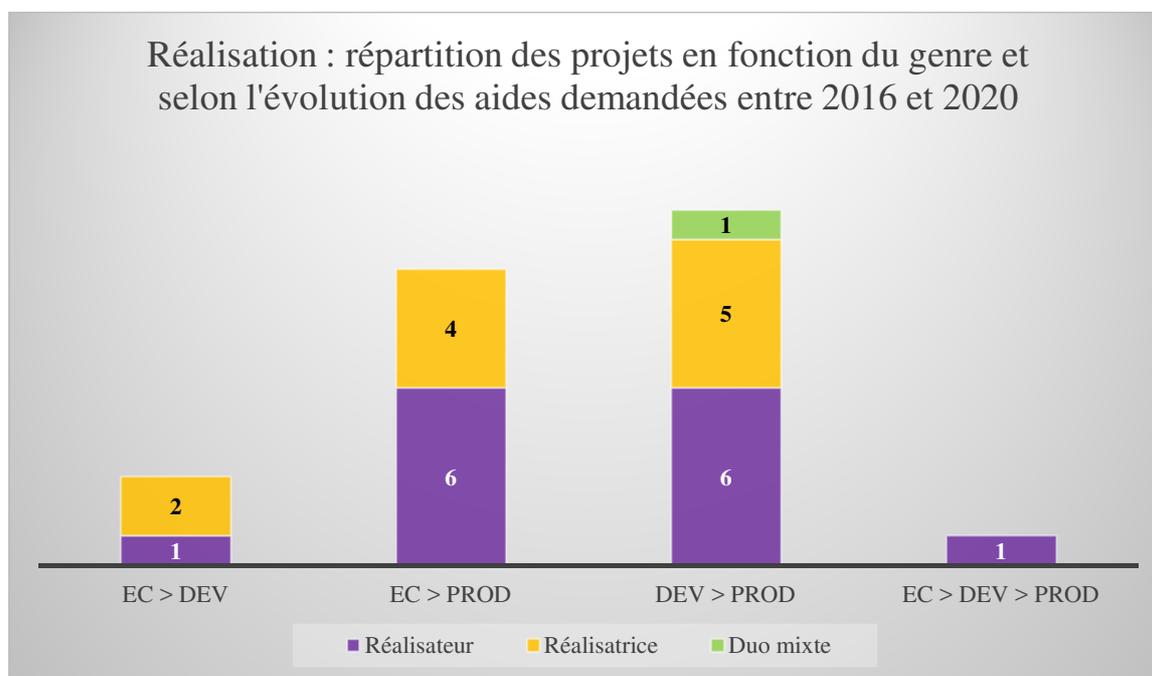
En documentaire, les collaborations les moins bien représentées sont les collaborations où les hommes sont absents (productrice/réalisatrice).



Documentaire: Répartition genrée des collaborations, 2016 - 2020



5] Evolution de la répartition homme/femme dans le parcours des aides documentaires (de l'écriture à la production)

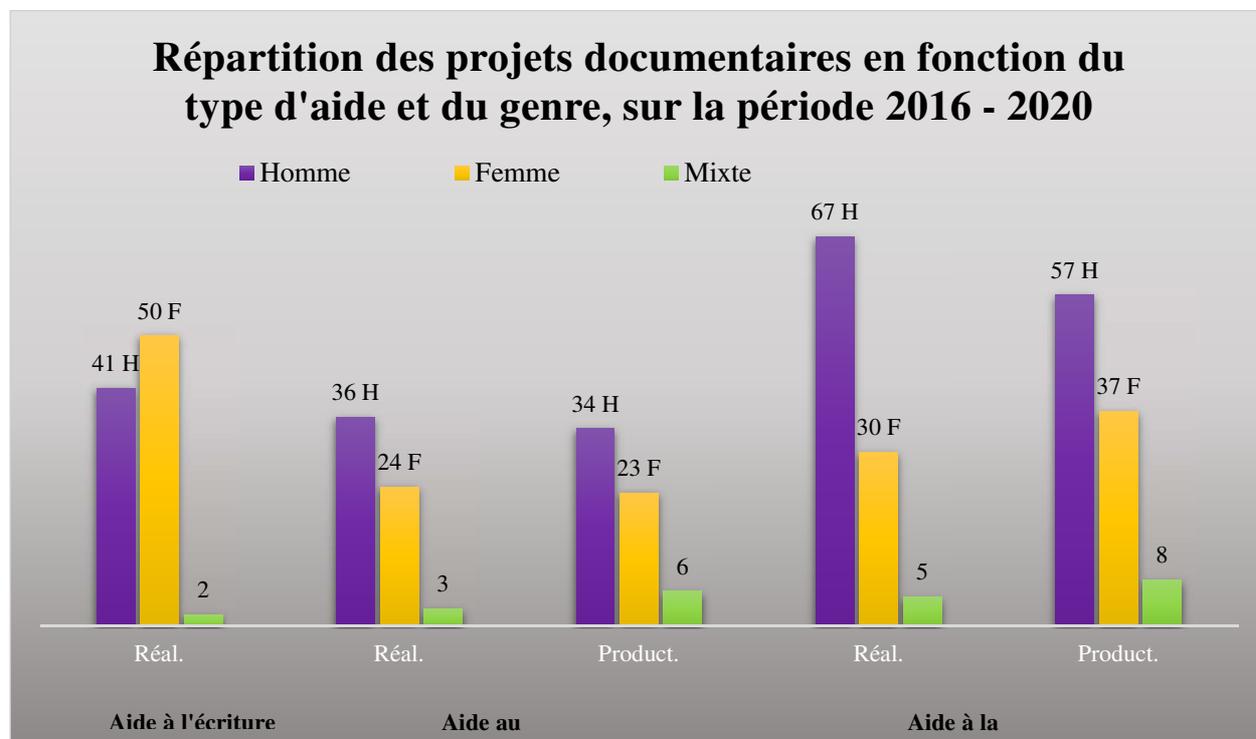


En documentaire, et parmi les porteurs de projets ayant demandé et obtenu deux aides distinctes pour un même projet de film (écriture/développement ou écriture/ développement, ou encore écriture/réalisation), les hommes réalisateurs sont plus nombreux.

Les réalisateurs de documentaire semblent pouvoir cumuler plus facilement des aides pour un même projet, à différentes étapes de fabrication du film.

6] Répartitions globales et évolutions, toutes aides documentaires confondues

Répartition des réalisateurs/réalisatrices et des producteurs/productrices sur 258 films étudiés entre 2016 et 2020 :



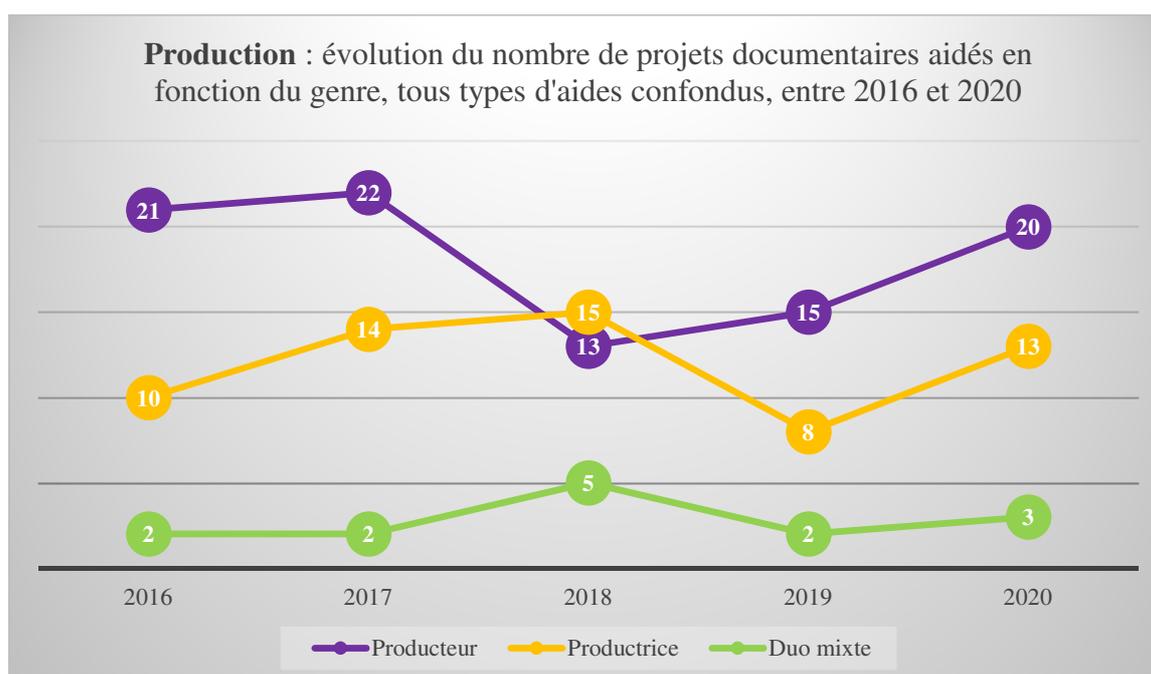
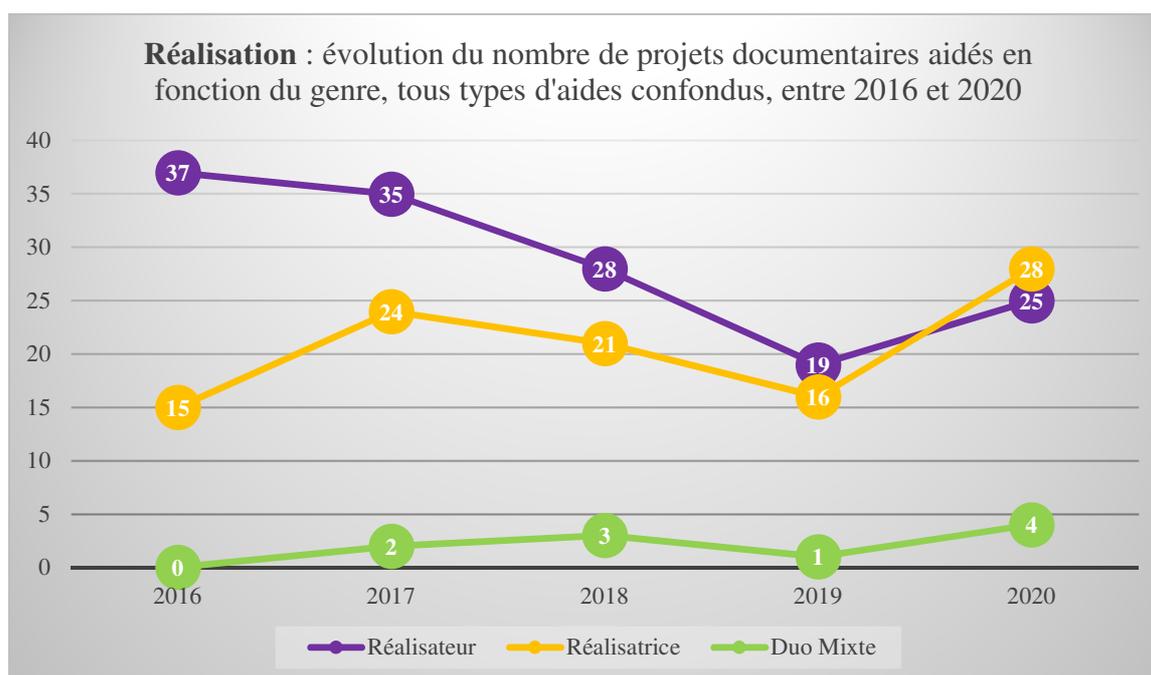
Les auteures-réalisatrices sont plus nombreuses à demander des aides à l'écriture. Néanmoins, lorsqu'il s'agit des projets documentaires aidés en développement ou bien en production, ceux portés par des femmes réalisatrices deviennent minoritaires, par rapport à ceux portés par des hommes réalisateurs.

Pour rappel, les aides à l'écriture s'adressent aux auteur.e.s directement, contrairement aux aides au développement et à la production qui s'adressent aux sociétés de production.

Or, le graphique ci-dessus indique que les femmes sont mieux représentées que les hommes au stade de l'écriture, puis que la tendance s'inverse à partir des projets aidés au développement et à la production, où se sont les hommes qui deviennent le plus représentés.

Les réalisatrices ont-elles plus de difficultés que les hommes réalisateurs à se faire accompagner par les sociétés de production ?

Evolutions de la répartition homme/femme entre 2016 et 2020, toutes aides confondues



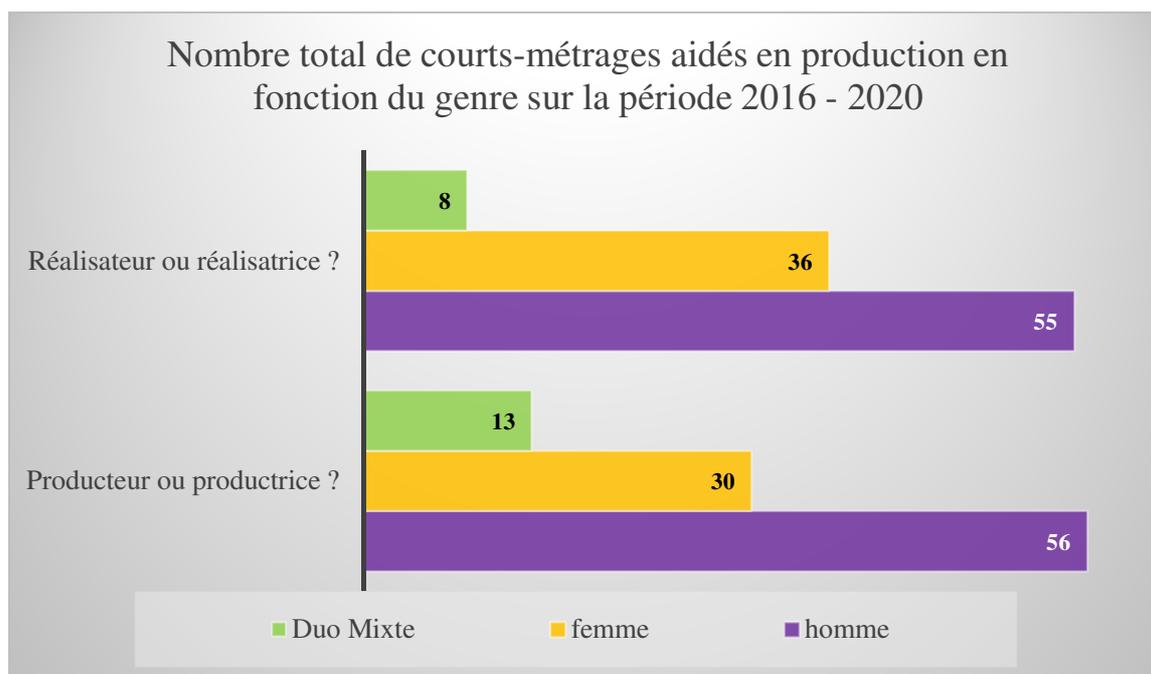
Entre 2016 et 2020, le nombre total de projets aidés - toutes aides confondues - est réparti de manière à peu près égale entre réalisateurs et réalisatrices. De la même manière, depuis 2016, on constate que les films sont majoritairement produits par des hommes (avec l'exception de l'année 2018 où les films aidés ont été majoritairement produits par des femmes).

II- La fiction

Pour rappel, sont étudiés dans cette partie, les courts métrages et les longs métrages cinéma ainsi que les œuvres de fiction audiovisuelle (unitaires et séries).

1) Le court métrage : aides à la production

Répartition des réalisateurs/réalisatrices et des producteurs/productrices



De 2016 à 2020, 36 projets de courts métrages portés par des femmes réalisatrices (seules) ont reçu une aide à la production contre 55 pour des projets portés par des réalisateurs. Sur cette même période, les courts-métrages ayant été aidés par la Région Bretagne ont été majoritairement produits par des hommes.

Il n'y a pas eu d'évolution entre 2016 à 2020, la part des femmes représentées dans les projets aidés est à peu près constante. En effet, les projets portés par des femmes réalisatrices et/ou productrices (sans présence d'un homme réalisateur ou producteur), représentent seulement environ 1/3 de l'ensemble des projets.

Les financements des projets courts-métrages

Il est à noter que les courts-métrages subventionnés par le biais de l'aide « Innovation/Recherche » n'ont pas été pris en compte. En effet, au vu de budgets distincts, ces derniers ont été mis de côté pour ne pas venir altérer les moyennes.

	Montant moyen demandé (en €)	Montant moyen octroyé (en €)	Budget global prévisionnel moyen du film (en €)
Réalisatrice	36 750	31 567	147 849
Réalisateur	35 978	31 989	148 857
Mixte	35 833	31 833	177 5

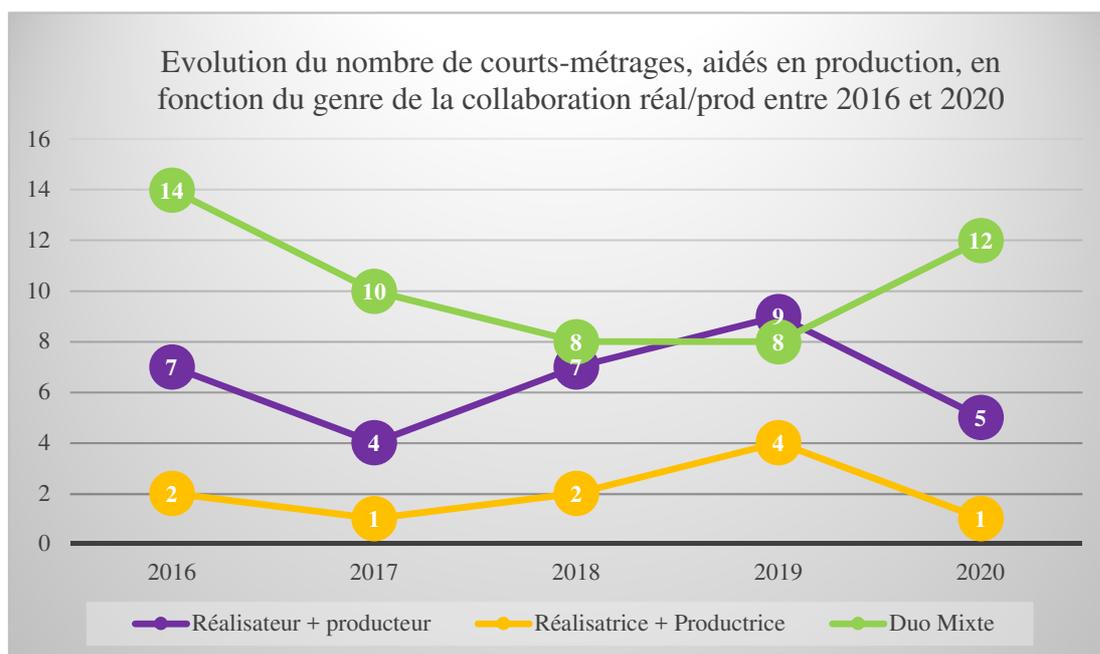
Concernant le genre du court-métrage, en moyenne les demandes de subvention pour les films réalisés par des femmes sont légèrement supérieures à celles des courts-métrage réalisés par des hommes.. En outre, le budget global prévisionnel moyen des courts-métrages réalisés par des hommes est quelque peu supérieur à ceux réalisés par des femmes.

	Montant moyen demandé (en €)	Montant moyen octroyé (en €)	Budget global prévisionnel moyen (en €)
Productrices	37 200	32 620	144 455
Producteurs	36 659	31 805	154 388
Mixtes	37 583	33 333	160 000

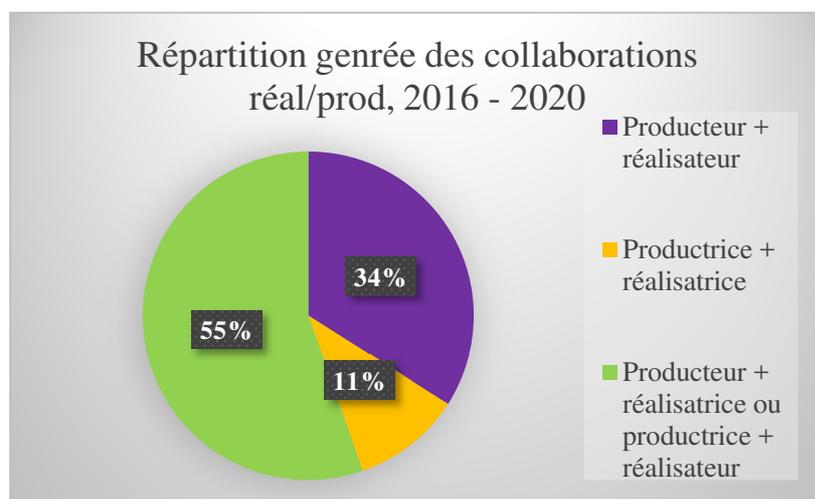
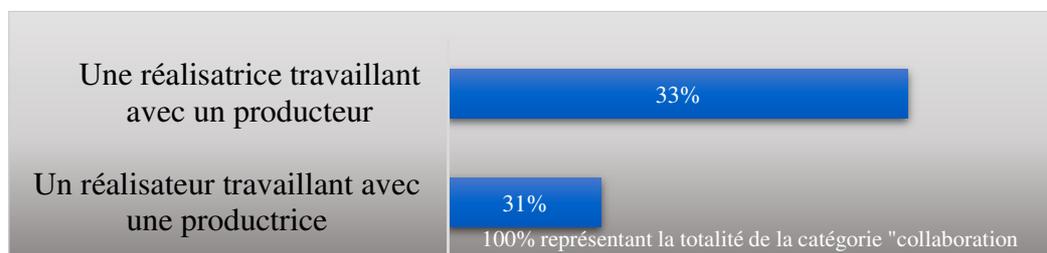
Concernant le court-métrage, en moyenne les productrices demandent et reçoivent des subventions légèrement supérieures à celles demandées et octroyées aux producteurs. En outre, le budget global prévisionnel moyen des courts-métrages produits par des hommes est supérieur à ceux produits par des femmes.

Ce sont les collaborations mixtes qui affichent les budgets et les montants obtenus les plus élevés.

Analyse genrée de la collaboration entre réalisateurs/réalisatrices et producteurs/productrices



Ce graphique montre que la forme de collaboration la plus représentée et la collaboration mixte (55% des projets). Dans la majorité des cas cette collaboration est celle d'une réalisatrice et d'un producteur.



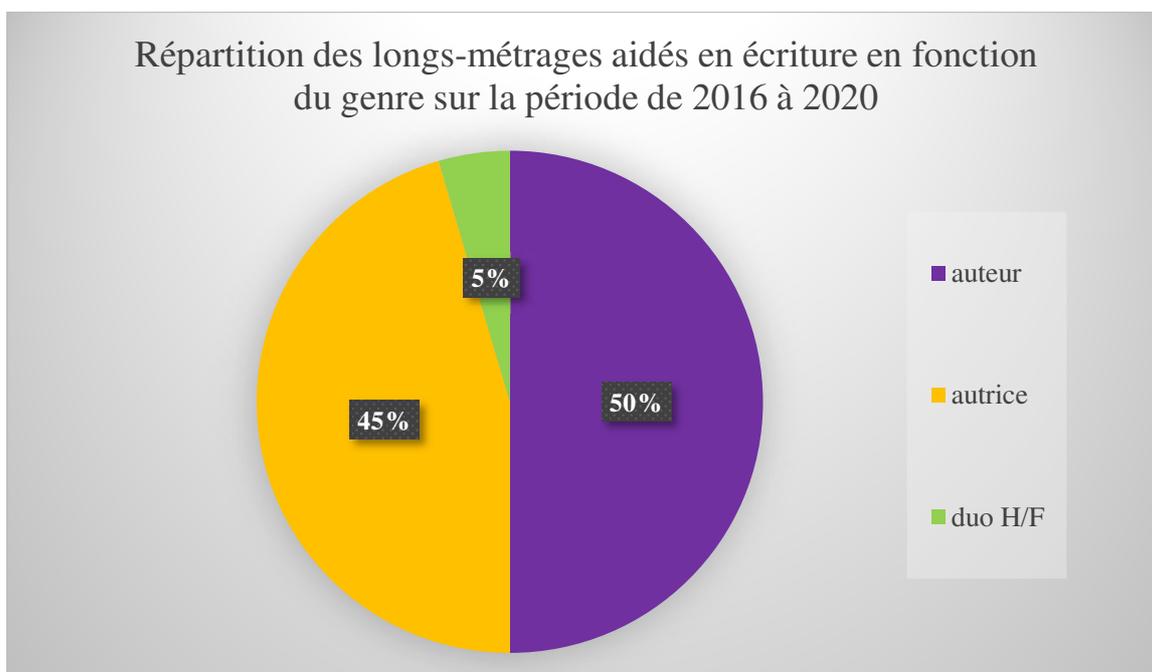
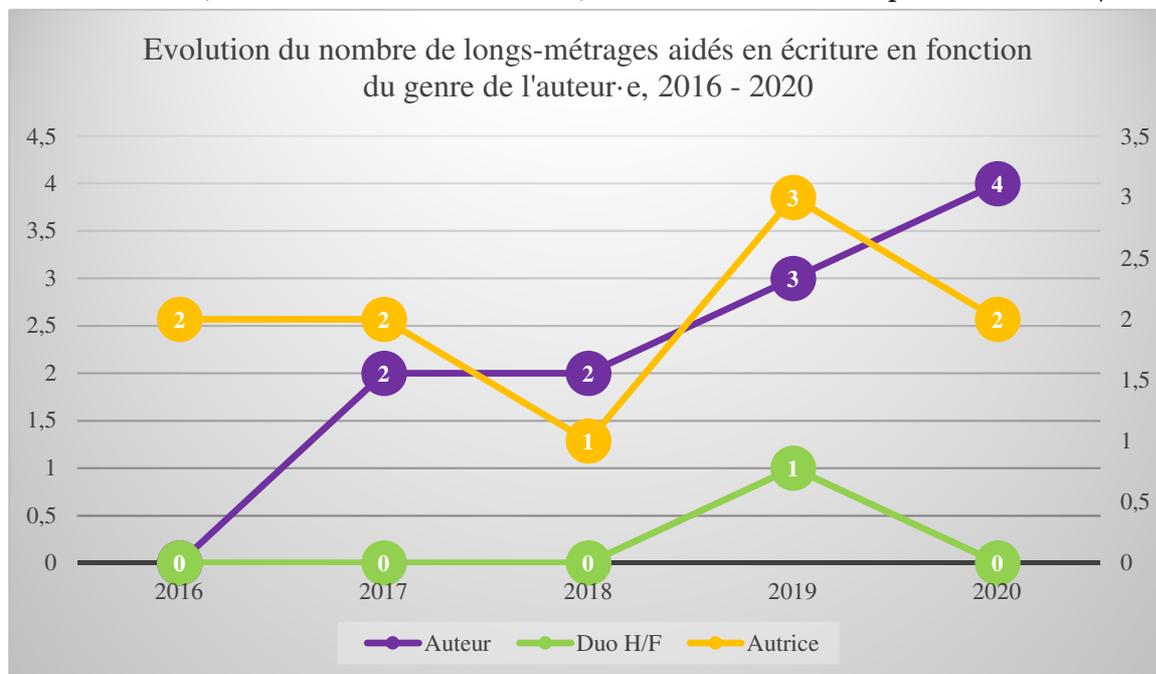
Les collaborations les moins bien représentées sont celles où les hommes sont absents du duo réalisation/production.

2) Le long-métrage

a) Les aides à l'écriture

Répartition des auteur·e·s – réalisateurs/réalisatrice

De 2016 à 2020, sur 22 films aidés en écriture, voici l'évolution de la répartition homme/femme :



Entre 2016 à 2020, la répartition entre hommes et femmes dans les projets aidés à l'écriture est à peu près égale (12 projets portés par des réalisateurs contre portés 11 par des réalisatrices).

Montants demandés et octroyés pour l'écriture d'un long-métrage

Dans la même période, les hommes et les femmes auteur.e.s ont demandé et reçu une aide à l'écriture tout à fait égale.

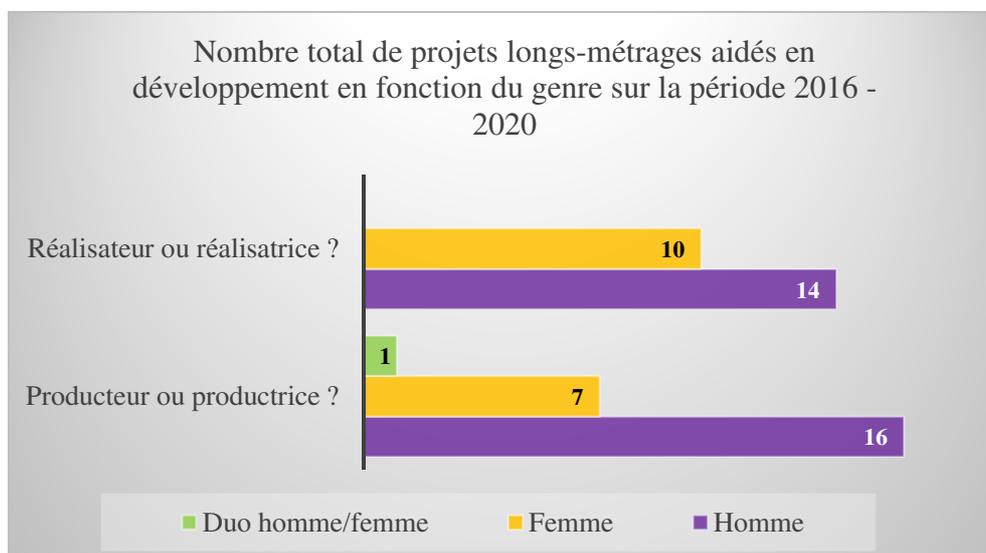
Pour le long métrage, les auteur.e.s hommes et femmes sont représenté.e.s de manière à peu près égale tant dans le nombre de projets aidés à l'écriture qu'au niveau des montants accordés.

b) Les aides au développement de long métrage (fiction/animation)

Répartition des auteur.e.s – réalisateurs/réalisatrices et des producteurs/productrices

Sur 28 longs-métrages aidés en développement, le nombre des projets portés en fonction du genre du réalisateur ou de la réalisatrice et du producteur ou de la productrice augmente de façon régulière entre 2016 et 2020.

Entre 2016 et 2020, la part de réalisatrices et de productrices dans les projets aidés au développement de long métrage a augmenté (passage de 1 à 5 projets réalisés par une femme et de 1 à 3 projets produits par une femme en 5 ans).



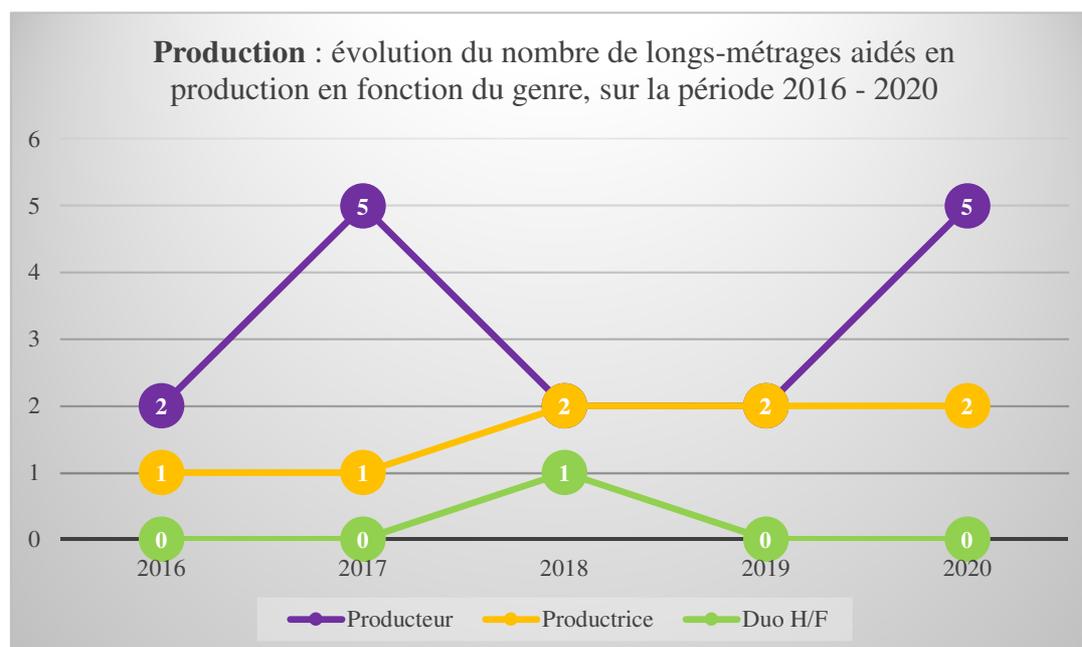
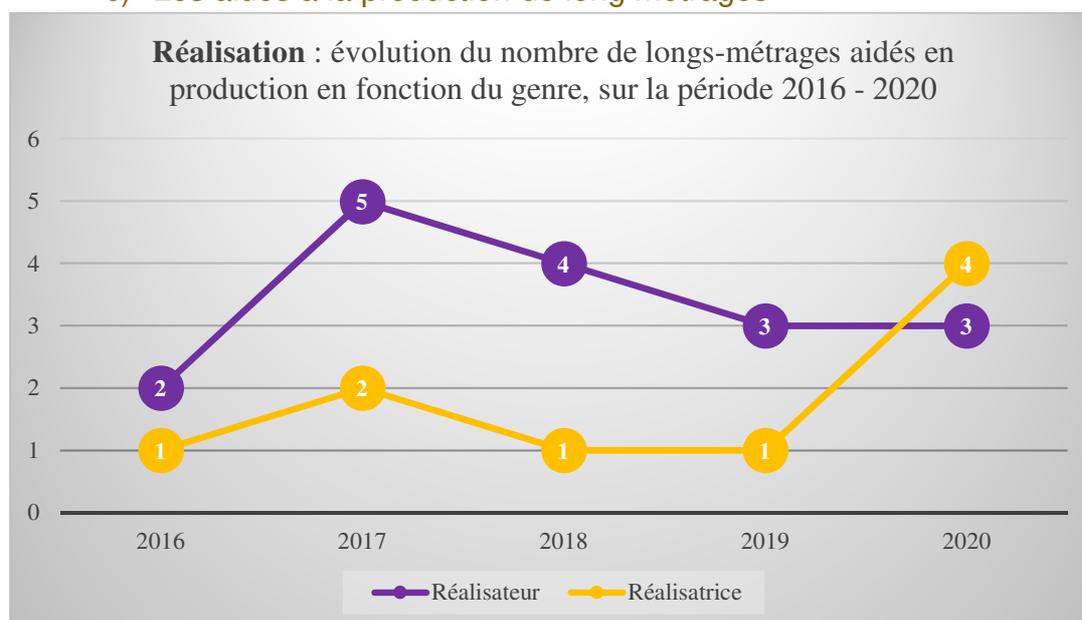
Malgré une évolution en 5 ans, au global, les projets de long métrage aidés par la Région et portés par des femmes réalisatrices ou productrices, sont moins nombreux que les projets portés par des hommes.

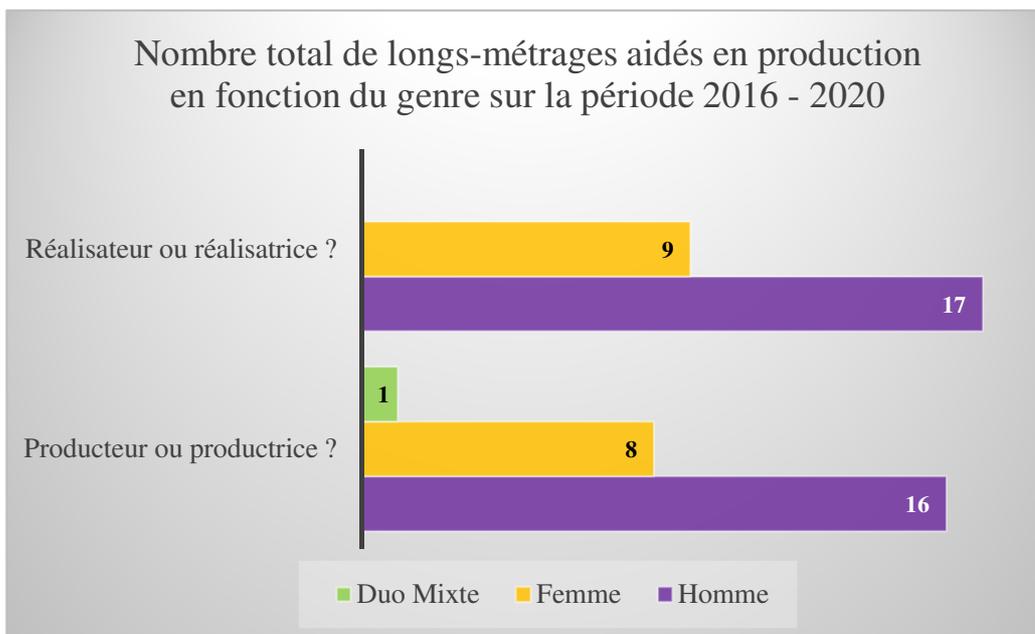
Les financements des projets aidés en développement (long-métrage)

	Montant moyen demandé (en €)	Montant moyen octroyé (en €)	Budget global prévisionnel moyen du film (en €)
Femme	22 462	18 538	118 780
Homme	23 636	21 091	111 549

Concernant le long-métrage, en moyenne les projets aidés en développement et portés par des femmes réalisatrices sont liés à des demandes et des obtentions de subventions un peu moins élevées que pour les projets portés par des hommes réalisateurs.

c) Les aides à la production de long métrages





De 2016 à 2020, sur 26 films aidés en production, seuls 9 étaient portés par des femmes réalisatrices. Par ailleurs, sur l'ensemble des projets aidés, les hommes producteurs sont 2 fois plus représentés que les femmes productrices.

Les financements des projets aidés en production (long-métrage)

Il est à noter que les long-métrages subventionnés par le biais de l'aide « Innovation/Recherche » n'ont pas été pris en compte. En effet, au vu des budgets distincts, ces derniers ont été mis de côté pour ne pas venir altérer les moyennes.

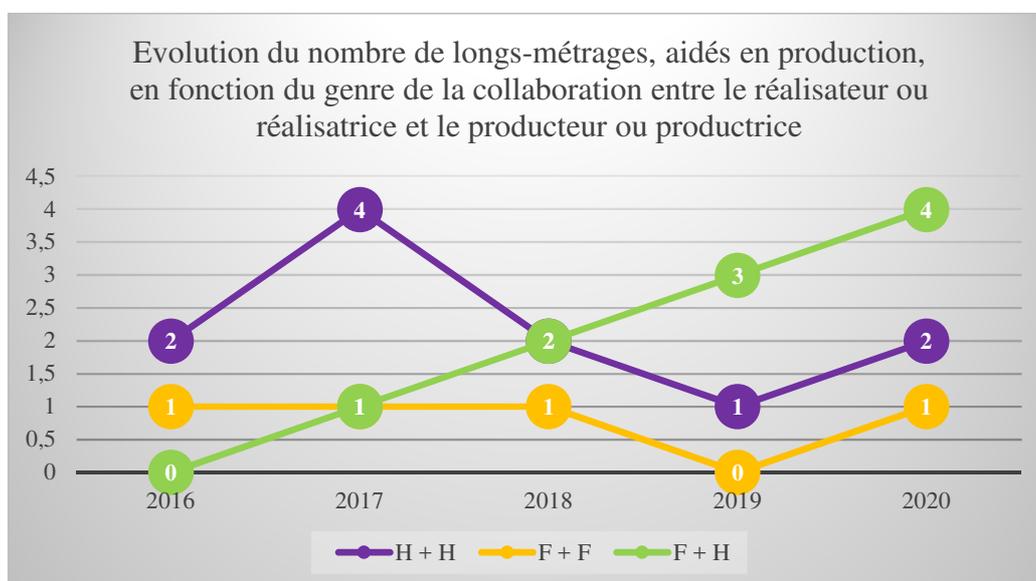
	Montant moyen demandé (en €)	Montant moyen octroyé (en €)	Budget global prévisionnel moyen du film (en €)
Réalisatrice	198 444	178 889	3 658 350
Réalisateur	211 667	180 600	3 207 061

Concernant le long-métrage, en moyenne les projets aidés en production et portés par des femmes réalisatrices sont liés à des demandes et des obtentions de subventions un peu moins élevées que les films portés par des hommes réalisateurs.

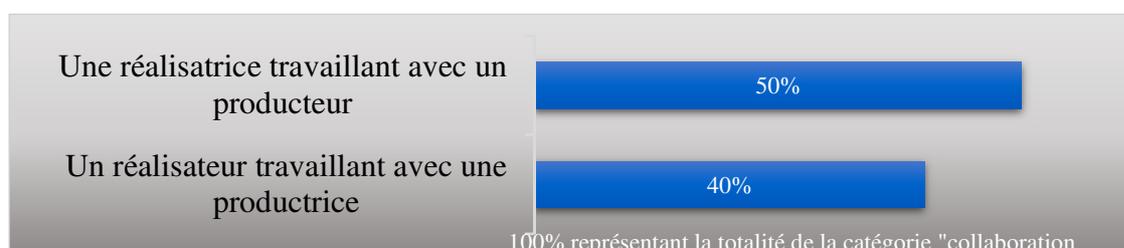
	Montant moyen demandé (en €)	Montant moyen octroyé (en €)	Budget global prévisionnel moyen (en €)
Productrices	200 000	175 000	2 682 389
Producteurs	214 643	183 500	3 642 967
Mixtes	200.000	200.000	3.868.000

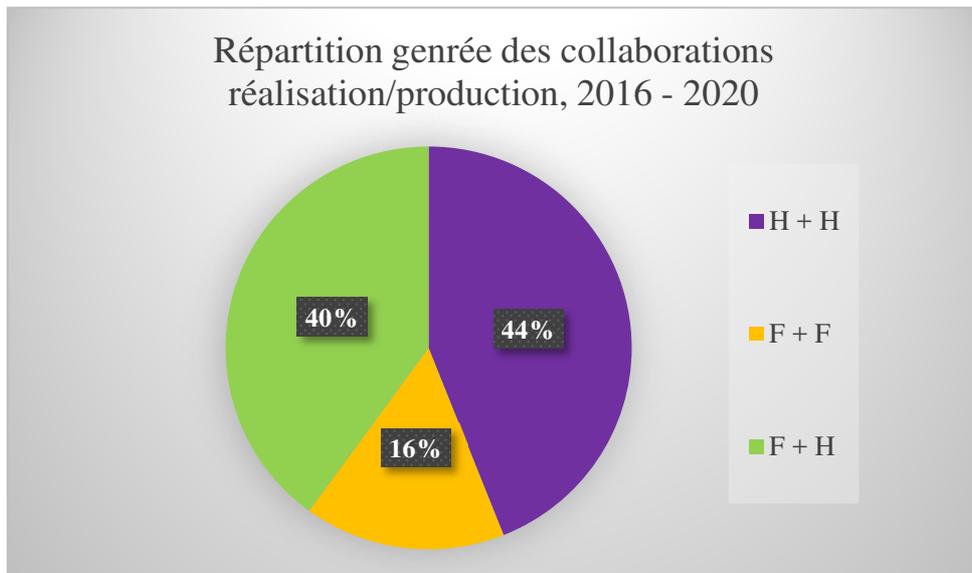
Concernant le long-métrage, en moyenne les productrices demandent et reçoivent des subventions inférieures à celles demandées et octroyées aux producteurs. De même, le budget global prévisionnel moyen des longs-métrages produits par des femmes est moins élevé que celui des projets produits par des hommes.

d) Analyse genrée de la collaboration entre réalisateurs/réalisatrices et producteurs/productrices



La principale forme de collaboration pour porter les projets de long métrage qui ont été aidés à la production est une **collaboration masculine**. Néanmoins, de 2016 à 2020, la collaboration mixte est en constante évolution. Dans ce genre de collaboration mixte, il s'agit le plus souvent d'une réalisatrice travaillant avec un producteur.

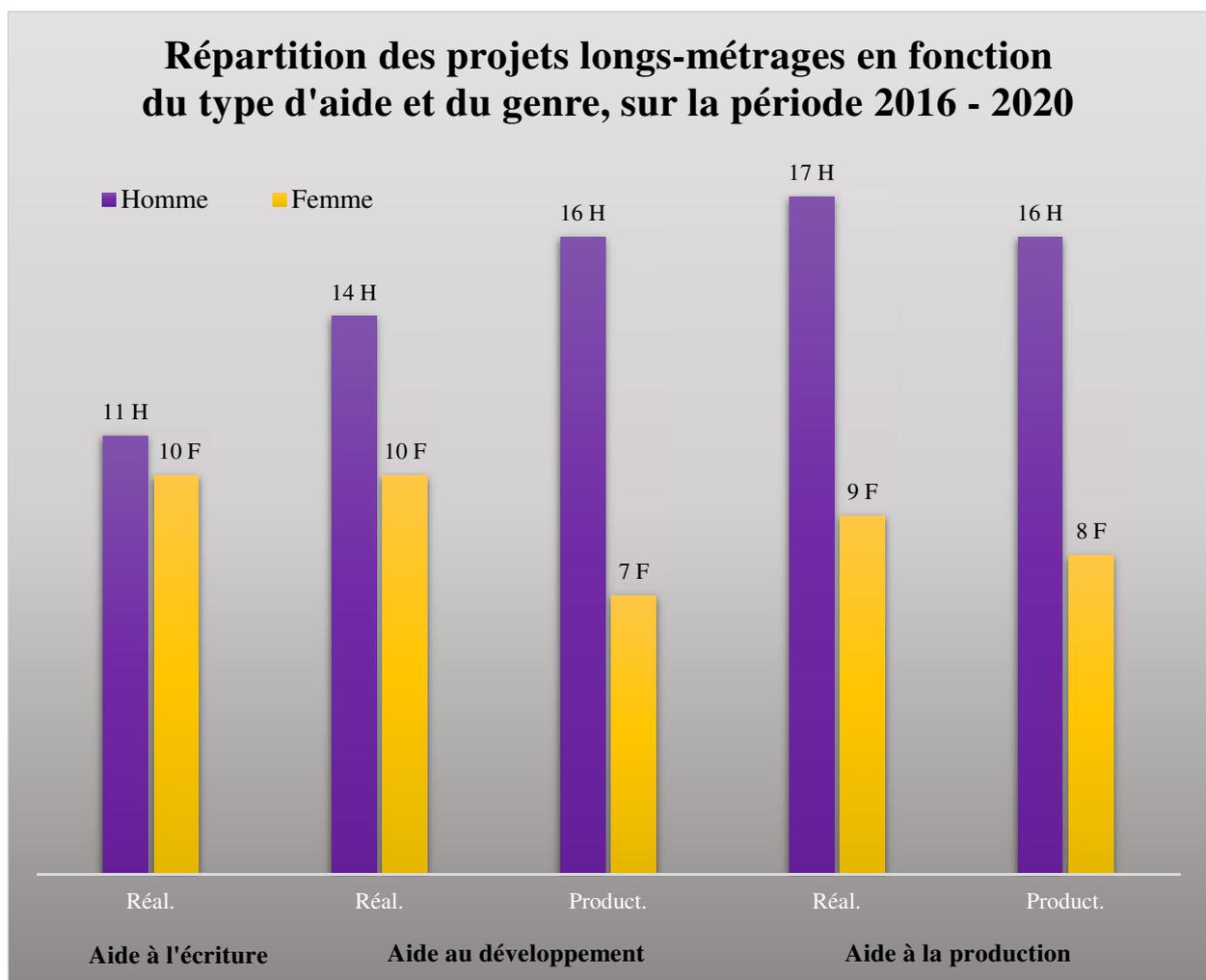




Comme pour les autres niveaux d'aide, la collaboration féminine (productrice/réalisatrice) est la moins bien représentée dans les projets aidés.

Comparaison homme/femme pour le long métrage, toutes aides confondues

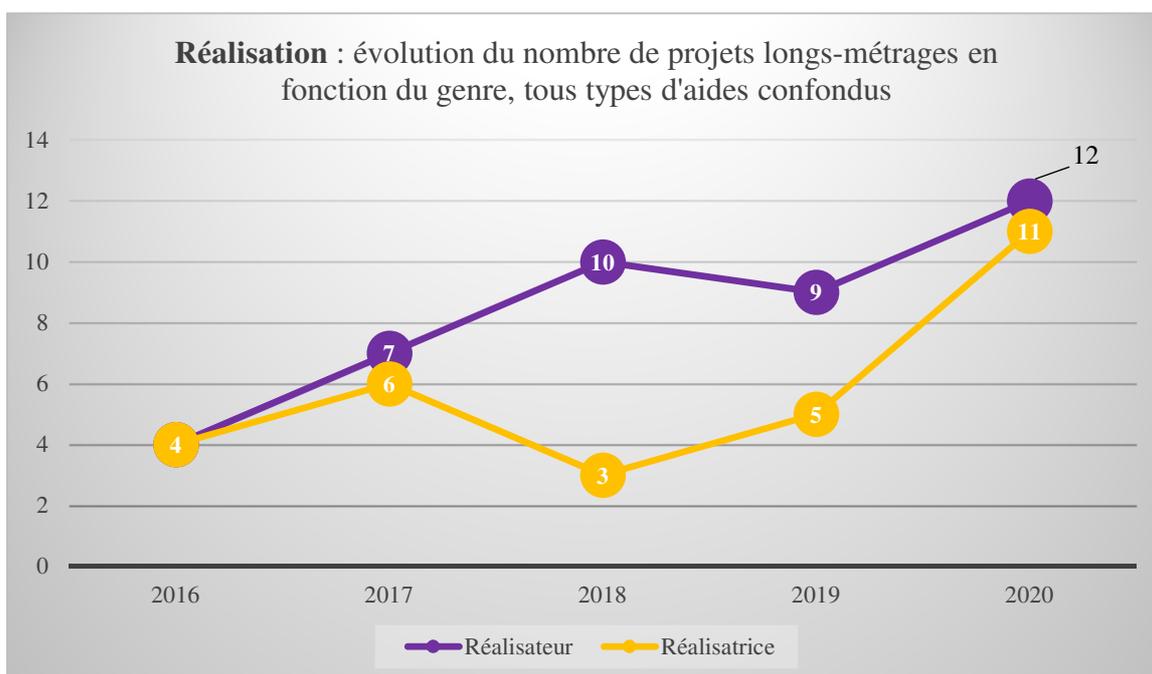
Pour produire ce graphique, au total, 70 films ont été étudiés.



Qu'il s'agisse des **longs-métrages** aidés en écriture, en développement ou bien en production, ceux réalisés par des **femmes réalisatrices et ceux produits par des femmes sont minoritaires**, par rapport à ceux réalisés par des hommes et à ceux produits par des hommes (dans une proportion 1/3 – 2/3).

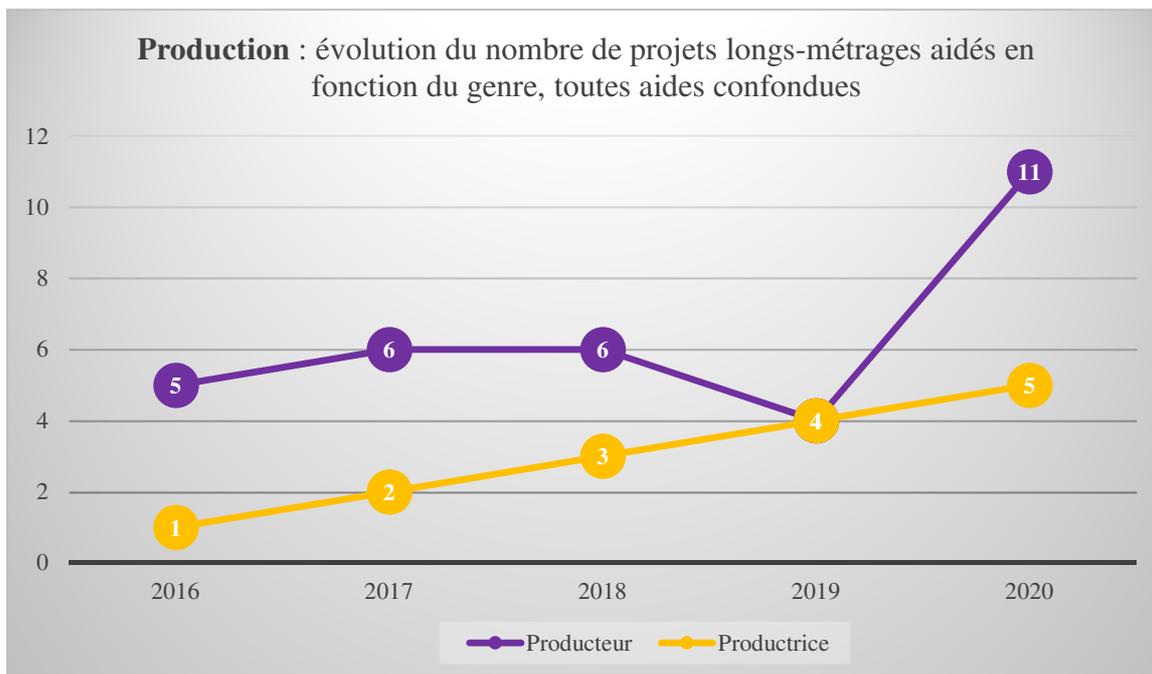
La majorité des projets longs-métrages aidés par la Région sont portés par des hommes réalisateurs et ils sont de même majoritairement produits par des hommes.

e) Les évolutions globales du long-métrage



Malgré un nombre de réalisatrices globalement inférieur au nombre de réalisateurs, le nombre de projets portés par des réalisatrices a augmenté en 5 ans. En 2020, il y a pratiquement autant de projets réalisés par des femmes que par des hommes qui ont été aidés par la Région.

Cette augmentation du nombre de réalisatrices va-t-elle se poursuivre ? A vérifier dans les années à venir.



On constate depuis 2016, une augmentation constante du nombre de productrices représentées dans les projets aidés. La tendance va-t-elle se poursuivre sur les années à venir ? A suivre.

3) L'audiovisuel

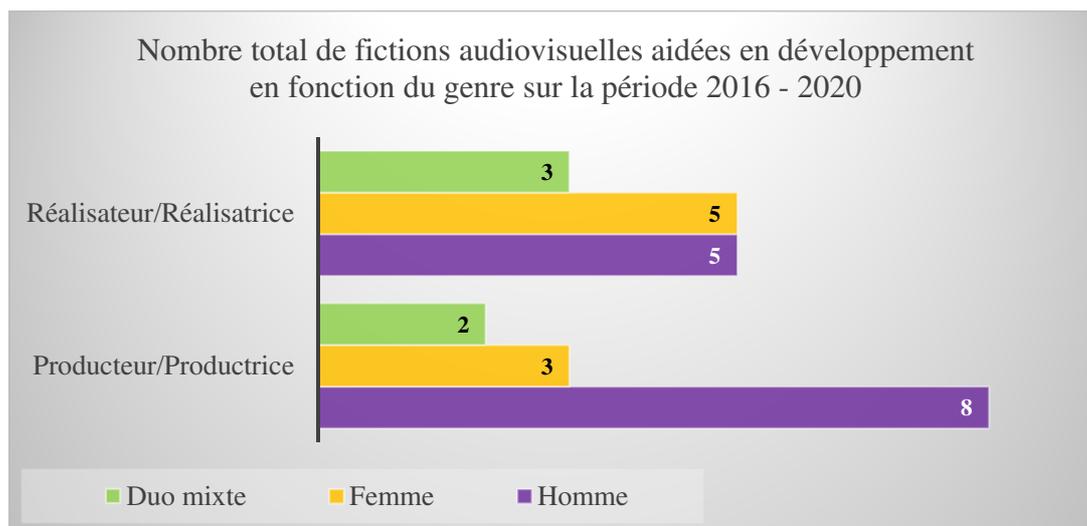
A) Les aides à l'écriture

Les données sont insuffisantes sur la période donnée, pour être exploitées correctement.

B) Les aides au développement

Répartition des réalisateurs/réalisatrices et des producteurs/productrices

Sur la période de 2016 à 2020, 13 films ont été étudiés (fiction audiovisuelle).



On ne constate pas d'évolution notable sur la période 2016 et 2020 quant à la répartition réalisateur/réalisatrice dans les projets aidés en développement, celle-ci étant à peu près égale. En revanche, on note que les œuvres audiovisuelles de fiction, aidées au développement, ont été **majoritairement produites par des hommes**.

Le financement des projets aidés en développement (fiction audiovisuelle)

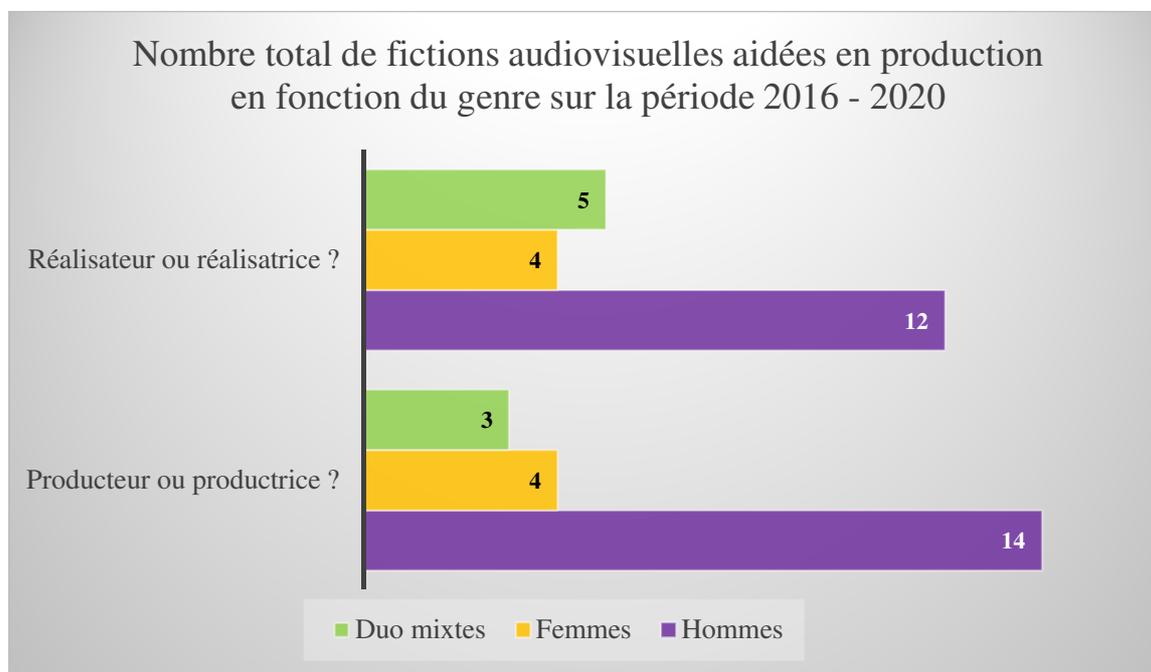
	Montant moyen demandé (en €)	Montant moyen octroyé (en €)	Budget global prévisionnel moyen (en €)
Productrices	96 667	86 667	874 774
Producteurs	130 417	95 542	2 406 912
Mixtes	300 000	280 000	3 155 931

En ce qui concerne les aides au développement de projets audiovisuels sur la période 2016-2020, les producteurs semblent demander et recevoir des subventions plus élevées que celles demandées et octroyées aux productrices. De même, le budget global prévisionnel moyen des films produits par des hommes est plus élevé que celui des projets produits par des femmes.

C) Les aides à la production (fiction audiovisuelle)

Répartition des réalisateurs/réalisatrices et des producteurs/productrices

De 2016 à 2020, 21 films ont été aidés en production.



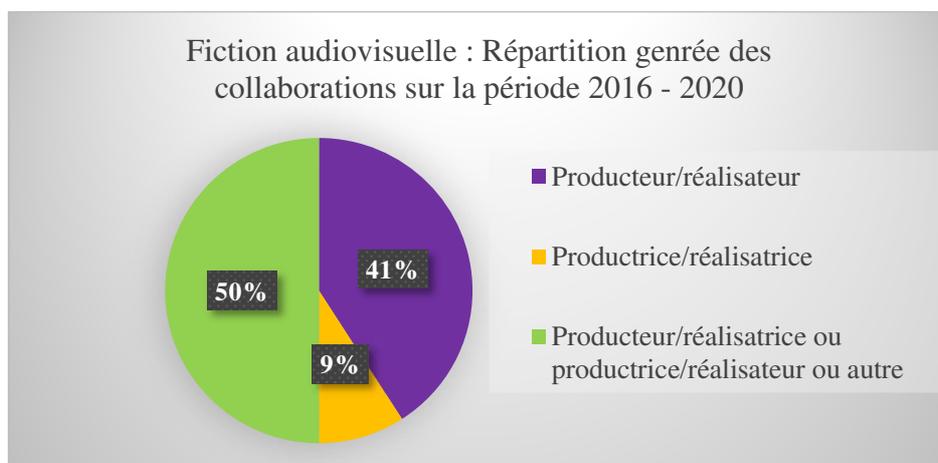
Sur la période, on constate que les fictions audiovisuelles aidées en production ont très majoritairement été réalisées et produites par des hommes.

Les financements des projets aidés en production (fiction audiovisuelle)

	Montant moyen demandé (en €)	Montant moyen octroyé (en €)	Budget global prévisionnel moyen du film (en €)
Réalisatrice	108 000	92 000	1 199 358
Réalisateur	154 583	126 792	2 914 535
Mixte	87 500	71 250	1 375 029

En moyenne les projets aidés en production et portés par des réalisateurs sont liés à des demandes et des obtentions de subventions plus élevées que ceux portés par des réalisatrices. De même, le budget global prévisionnel moyen des films portés par des hommes est le plus élevé des trois catégories.

Analyse genrée de la collaboration entre réalisateurs/réalisatrices et producteurs/productrices



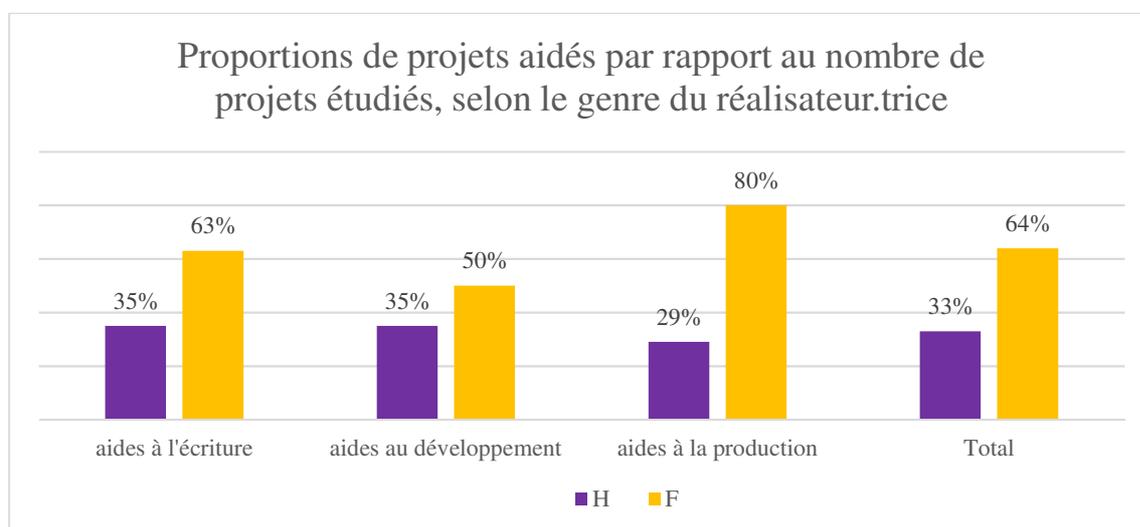
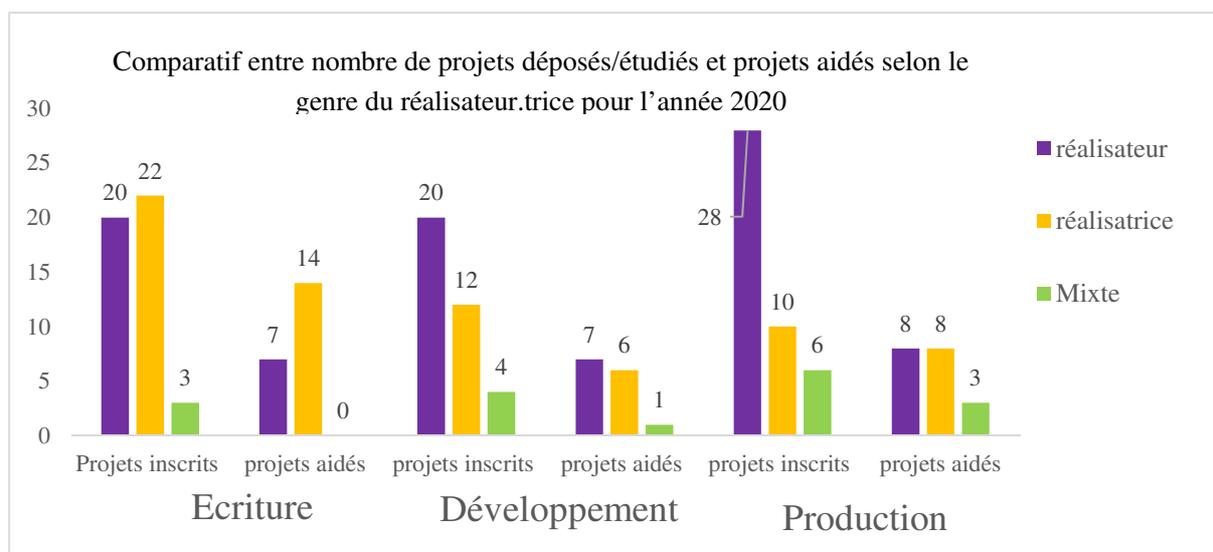
Entre 2016 à 2020, la principale forme de collaboration entre les deux métiers concernés (production/réalisation) est une collaboration mixte homme/femme (50% des projets). La forme de collaboration mixte la plus répandue est un duo de réalisateur/réalisatrice avec un producteur.

III] Focus sur l'année 2020

1) Proportion de projets aidés par rapport au nombre de projets déposés par catégorie

A) Documentaire

		Homme	Femme	Duo Homme/Femme
aides à l'écriture	Inscrits	20	22	3
	Aidés	7	14	0
		35%	63%	
aides au développement	Inscrits	20	12	4
	Aidés	7	6	1
		35%	50%	
aides à la production	Inscrits	28	10	6
	Aidés	8	8	3
		29%	80%	50%

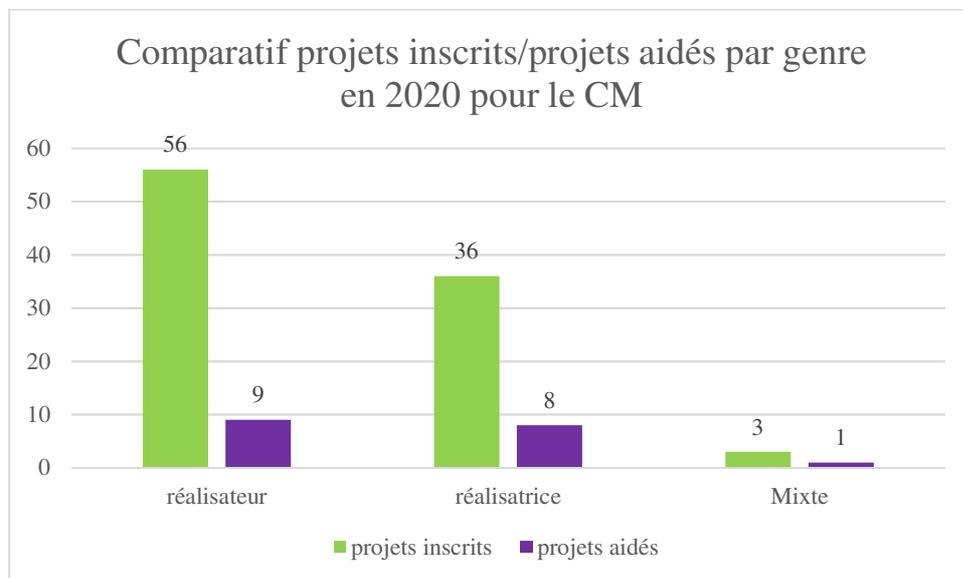


En terme de nombre de projets déposés/étudiés, les hommes sont plus représentés que les femmes, sur tous les types d'aides. En revanche ce sont les femmes qui proportionnellement sont les plus aidées.

A noter également, le nombre de projets déposés/étudiés entre les trois étapes d'écriture, de développement et de production augmente chez les hommes alors qu'il baisse drastiquement chez les femmes. Cette évolution serait une donnée à suivre sur les prochaines années pour voir si elle se vérifie. Si c'est le cas, une des pistes d'interprétation pourrait être la difficulté pour des réalisatrices à être produites : difficultés pour réunir les financements, réseaux plus faibles, confiance moindre des sociétés de production envers des projets portés par des réalisatrices ?

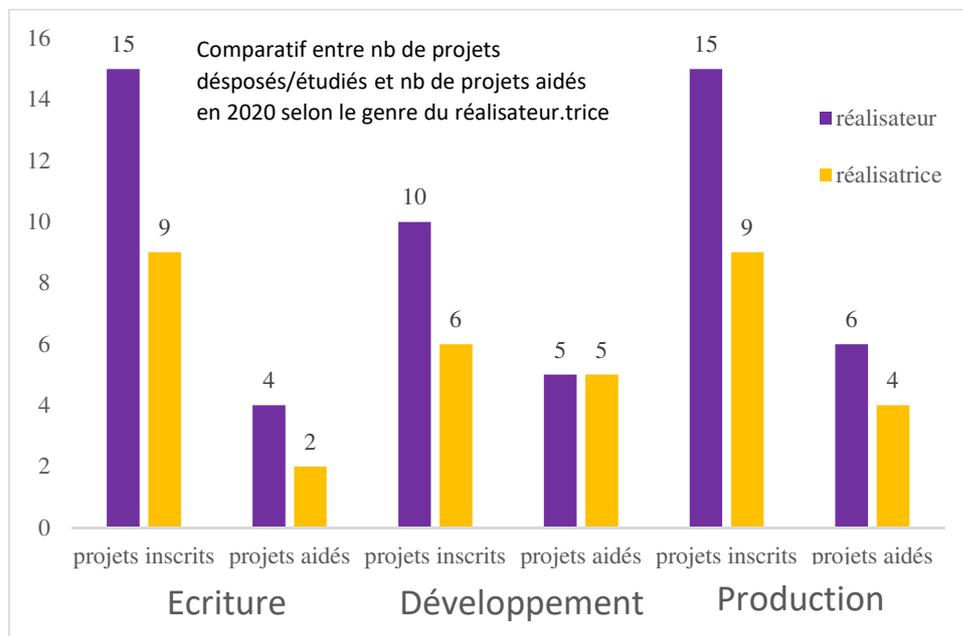
B) Fiction

Court métrage : aides à la production



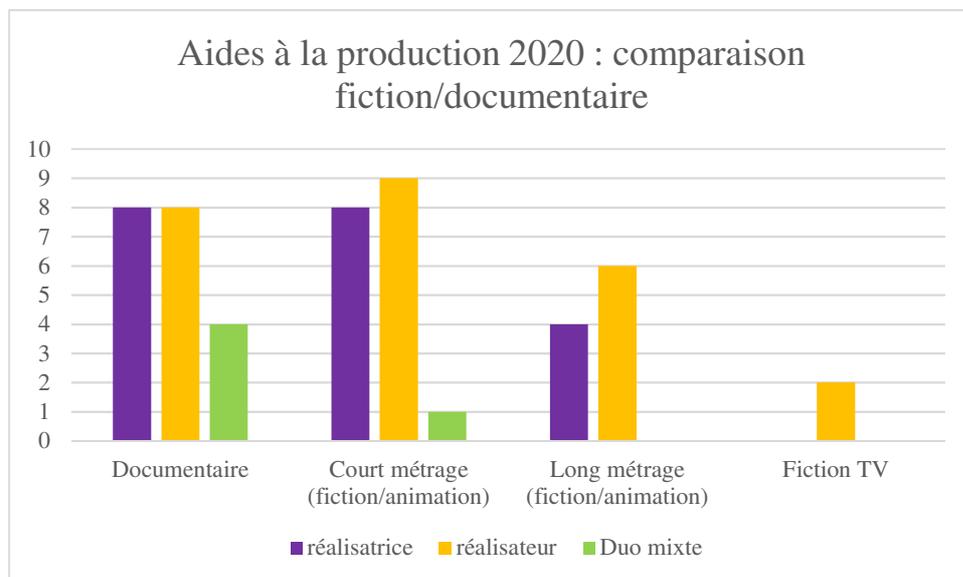
⇒ **Sur 36 projets inscrits, les réalisatrices se retrouvent dans 8 projets aidés, soit 22% des projets, et donc devant les réalisateurs qui se retrouvent dans 16% des projets inscrits seulement.**

Long métrage : aides à la production



Mêmes tendances que pour le documentaire en ce qui concerne la proportion de projets aidés. **A savoir que les femmes sont mieux aidées proportionnellement que les hommes.** En revanche, les courbes sont les mêmes pour les hommes et les femmes en ce qui concerne l'évolution du nombre de projets déposés/étudiés entre les différentes étapes de l'écriture à la production.

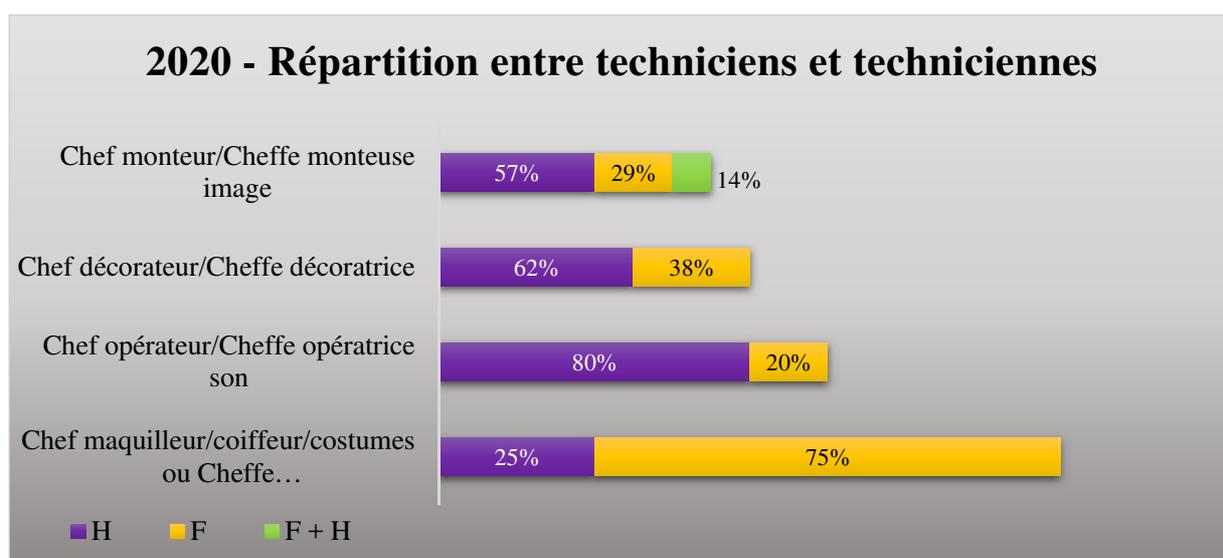
C) Aides à la production : comparaison genrée entre toutes les catégories (documentaire, fiction courte ou longue, audiovisuel et cinéma)



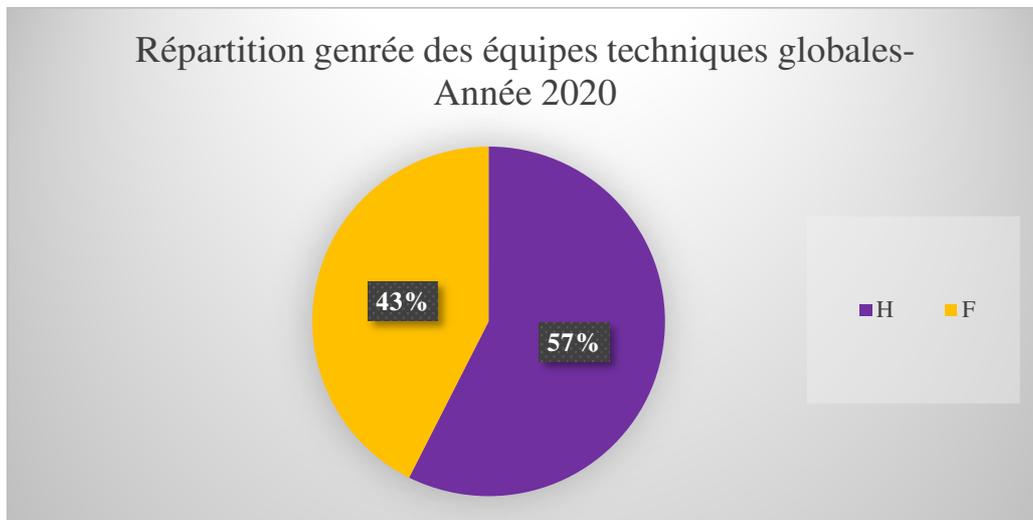
Parmi tous les films aidés en production, les réalisatrices et les productrices représentent 32% de l'ensemble des réalisateurs/réalisatrices.

2) Analyse genrée des équipes techniques et artistiques

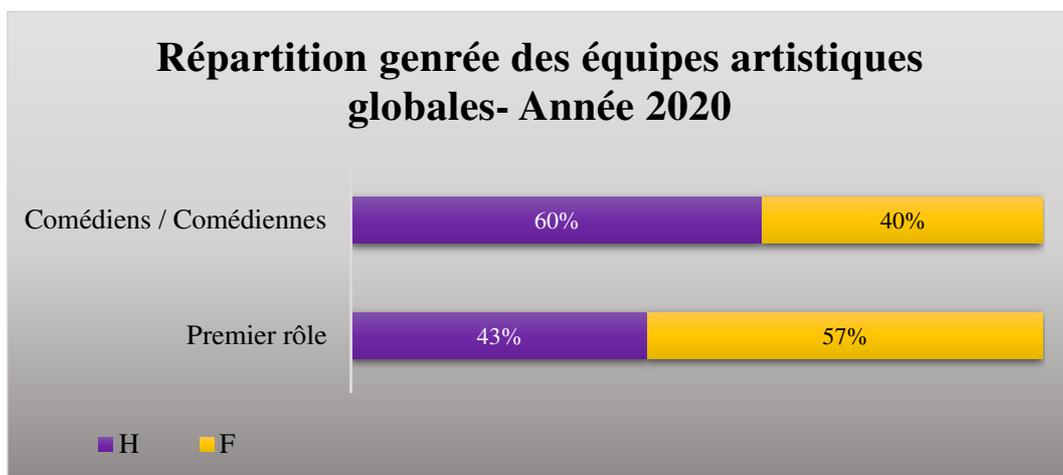
Pour réaliser les graphiques qui suivent, 10 films ont été étudiés dont 8 projets cinéma (3 courts-métrages, 5 longs-métrages (dont un documentaire) et 2 fictions pour la télévision. Les données sont issues des bibles obtenues après tournage.



Qu'il s'agisse du métier de chef-fe monteur/monteuse, de chef-fe décorateur/décoratrice ou encore de chef-fe opérateur/opératrice son, la majorité des professionnels est masculine. Seule la catégorie des chefs maquilleur/coiffeur/costumes ou cheffes maquilleuses/coiffeuses/costumes, est à majorité féminine.



Sur les 10 films étudiés et aidés en production en 2020, la majorité des équipes techniques globales est masculine.



Sur les 10 films étudiés et aidés en production en 2020, la majorité des équipes artistiques est également masculine. En revanche, il y a un peu plus de comédiennes ayant un premier rôle.

3) Les financements de l'ensemble des projets aidés en production en 2020 au regard du genre du duo réalisateur/producteur

Les tableaux qui suivent permettent de comparer les montants moyens demandés et reçus ainsi que les budgets globaux moyens prévisionnels en fonction du genre du duo impliqué dans le portage du projet (réalisateur.trice et producteur.trice).

a] Le documentaire

	Montant moyen demandé (en €)	Montant moyen octroyé (en €)	Budget global prévisionnel moyen (en €)
Duo producteur/réalisateur	27 000	25 000	165 786
Duo productrice/réalisatrice	30 000	28 500	119 475
Duo mixte (réalisateur/productrice ou réalisatrice/producteur)	33 250	28 000	156 001

15 documentaires aidés en production ont ici été étudiés dont 5 portés par un duo masculin réalisateur /producteur, 2 portés par un duo féminin réalisatrice/productrice et 8 autres portés par une collaboration mixte.

Concernant le documentaire, en moyenne les **montants demandés les plus élevés** sont ceux des projets portés par une **collaboration mixte**. **Quant aux montants octroyés, ce sont les projets portés par un duo féminin réalisatrice/productrice qui reçoivent, en moyenne, des subventions plus élevées.** Par ailleurs, ce sont les **budgets** globaux prévisionnels des films portés par un duo masculin qui sont en moyenne **les plus importants**.

b] Le court-métrage (fiction et animation)

	Montant moyen demandé (en €)	Montant moyen octroyé (en €)	Budget global prévisionnel moyen (en €)
Duo producteur/réalisateur	37 500	33 400	157 945
Duo productrice/réalisatrice	25 000	25 000	84 303
Duo mixte (réalisateur/productrice ou réalisatrice/producteur)	33 850	31 150	165 729

16 courts-métrages aidés en production en 2020 ont ici été étudiés : 5 portés par un duo masculin réalisateur/producteur, 1 projet par un duo réalisatrice/productrice et 10 par une collaboration mixte.

Pour le court-métrage, en moyenne, les **montants demandés et octroyés les plus élevés** sont ceux des projets portés par **un duo masculin** alors que ce sont les budgets des projets portés par **une collaboration mixte** qui sont en moyenne **les plus importants**.

c] Le long-métrage (fiction et animation)

	Montant moyen demandé (en €)	Montant moyen octroyé (en €)	Budget global prévisionnel moyen (en €)
Duo producteur/réalisateur	287 500	220 000	8 525 353
Duo productrice/réalisatrice	200 000	200 000	3 946 865
Duo mixte (réalisateur/productrice ou réalisatrice/producteur)	196 500	170 000	4 807 508

7 longs-métrages aidés en production ont ici été étudiés, dont 2 portés par un duo masculin, 1 projet porté par un duo féminin et 4 autres par une collaboration mixte.

Concernant le **long-métrage**, qu'il s'agisse des subventions demandées ou reçues ou bien des budgets globaux prévisionnels, ce sont les films portés par **les duos masculins** qui ont, **en moyenne**, les **montants les plus élevés**.

d] La fiction audiovisuelle

	Montant moyen demandé (en €)	Montant moyen octroyé (en €)	Budget global prévisionnel moyen (en €)
Duo producteur/réalisateur	300 000	210 750	7 462 053
Duo productrice/réalisatrice	∅	∅	∅
Duo mixte (réalisateur/productrice ou réalisatrice/producteur)	225 000	202 500	4 443 145

4 fictions audiovisuelles aidées en production ont ici été étudiées, dont 2 portées par un duo masculin et 2 autres portées par une collaboration mixte.

Concernant la fiction audiovisuelle, qu'il s'agisse des subventions demandées ou reçues ou bien des budgets globaux prévisionnels, ce sont les films portés par les duos masculins qui ont, en moyenne, les montants les plus élevés.

Filmographie indicative

Voici quelques films aidés par la Région Bretagne ces dix dernières qui ont trait de près ou de loin à la place des femmes dans la société.

→ Des courts-métrages :

En 2014, *Les vigilantes* de Zoé CAUWET et *Moonkup, les noces d'hémophile* de Pierre MAZINGARBE.

En 2016, *Je les aime tous* de Guillaume KOZAKIEWIEZ

En 2017, *Les bigorneaux* d'Alice VIAL

→ Des documentaires :

En 2014, *Anaïs s'en va-t-en guerre* de Marion GERVAIS et *Mêlée de femmes* de Catherine REMOISSENET

En 2015, *A part entière* de Lauriane LAGARDE et *La forêt sacrée* de Camille SARRET

En 2016, *J'ai dit oui aux monologues du vagin* de Lise TEMPELAAR

En 2017, *Le destin de Babette* de Sylvain LEY

En 2018, *Travailleuses, travailleuses !* de Sonia LARUE

En 2019, *Ainsi soient-elles* de Maxime FAURE

→ Des longs-métrages de fiction :

En 2017, *Volontaire* de Hélène FILLIERES

En 2021, *Les sorcières d'Akelarre* de Pablo AGUERO

Conclusions de l'étude

Part des femmes réalisatrices dans les films aidés

Toutes étapes confondues (écriture, développement, production) c'est dans la catégorie long métrage que les femmes réalisatrices sont le mieux représentées (45% des projets). Il est à noter que c'est aussi dans le long métrage que l'on trouve le plus de collaborations mixtes (duo réalisateur homme/femme). Vient ensuite le documentaire, avec 40% des projets aidés réalisés par des femmes.

Part des femmes productrices dans les films aidés

C'est en documentaire que les projets portés par des productrices sont les plus représentés (36%). A l'inverse c'est en long métrage où l'on retrouve proportionnellement le moins de productrices femmes.

Montant des aides octroyées selon le genre du porteur de projet

Globalement les femmes (et particulièrement les duos réalisatrices/productrices) demandent moins que les hommes. Mais la Région Bretagne subventionne les projets de manière relativement égale, même si cela peut parfois être en défaveur des femmes, quand celles-ci demandent beaucoup moins.

- En documentaire, la Région Bretagne octroie des subventions, en moyenne, égales, qu'il s'agisse de projets portés par un réalisateur ou bien une réalisatrice ; les montants demandés étant eux-mêmes égaux.
- En court-métrage, les projets portés par des réalisatrices sont liés à des demandes de subventions un peu plus élevées que celles des projets réalisés par des hommes qui pourtant reçoivent en moyenne un montant légèrement supérieur aux projets portés par des femmes.
- Pour le long-métrage, les films portés par des réalisateurs sont en général liés à des demandes un peu supérieures comparées à celles des films portés par des réalisatrices. Cependant, la Région Bretagne subventionne les projets réalisés par des hommes ou par des femmes de manière relativement égale ; avec de temps en temps une légère défaveur envers les films portés par des réalisatrices.
- Pour les projets de fiction audiovisuelle, les montants demandés ainsi que les budgets prévisionnels des projets portés par des hommes sont très supérieurs aux montants et budgets prévisionnels présentés par des femmes.

Enfin, sur la base des montants de l'année 2020, on découvre qu'hormis pour le documentaire, les films portés par des duos d'hommes sont liés à des demandes et des obtentions d'aides en moyenne plus élevées que pour les duos de femmes.

Conclusion générale

Parmi tous les projets de films aidés par la Région Bretagne entre 2016 et 2020, **les projets portés par des réalisatrices et/ou par des productrices sont minoritaires** par rapport aux projets portés par des hommes. Par ailleurs, les femmes porteuses de projets de films (productrices, réalisatrices, duo féminin) demandent globalement des montants de subvention inférieurs aux hommes. C'est pourquoi, les femmes reçoivent globalement des subventions légèrement inférieures à celles des hommes pour leurs projets de films.

Cependant on constate que la **Région peut parfois jouer un rôle de rééquilibrage** au moment du chiffrage des aides, à la faveur des projets portés par des femmes. En outre, les chiffres de 2020 indiquent que proportionnellement aux projets déposés, les projets portés par des femmes sont plus aidés que les projets portés par des hommes.

Les premiers résultats de cette étude indiquent clairement que la place des femmes est minoritaire dans les aides attribuées par le FACCA. La collectivité semble néanmoins jouer un rôle de rééquilibrage dans l'attribution de ces aides, même si ce rôle n'est pas toujours conscient ni assumé. C'est pourquoi, l'étude ouvre la voie à des pistes de réflexion et à la mise en place de nouveaux outils de comptage et d'étude, pour poursuivre le travail vers l'égalité.

Voici quelques exemples :

- Suivre l'évolution des données concernant les collaborations producteur.trice/réalisateur.trice dans les projets à venir pour voir si la tendance à la féminisation des collaborations se confirme.
- Voir si la Région joue un rôle de rééquilibrage des aides sur le long terme et par quels mécanismes (comités de lecture, chiffrage) ? Est-ce une démarche à affirmer/assumer ? (choix des lecteurs, quotas, éga-conditionnalité, attention particulière sur le genre du porteur de projet au moment du chiffrage)
- Vérifier si certaines tendances se confirment comme le fait que les femmes sont plus aidées à l'écriture qu'au stade de la production et étudier les leviers possibles d'amélioration (action régionale, rôle des partenaires)
- Développer les outils de suivi : saisie genrée au moment du dépôt (réalisation/production) et statistiques hommes/femmes dans bilans rendus au moment des bilans (exigence à préciser dans les conventions financières ? travail collaboratif avec les collègues de l'accueil des tournages)

Remerciements

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la collecte des données, à la rédaction et/ou à la relecture, et en premier lieu merci à Camille Le Delliou, qui a effectué un stage de 4 mois en 2021 pour réaliser cette étude.

Merci au groupe de travail cinéma mis en place au sein du Mouvement HF Bretagne.

Merci au groupe de travail « égalité » à la Direction de la culture.